



# L'histoire de la pêche sportive au Québec

PAUL-LOUIS MARTIN

Historien et ethnologue

Professeur retraité de l'Université du Québec à Trois-Rivières

*Le texte qui suit n'était pas d'abord destiné à la publication : conçu à l'origine comme synthèse historique de la pêche sportive pour l'exposition Histoires de pêche au Musée de la civilisation à Québec, il ne contenait pas les références aux sources ou aux imprimés ; quant au traitement des thèmes, il devait viser à l'essentiel et adopter une langue facilement abordable. Il s'agit bien néanmoins du produit de plus de quarante ans de fréquentation de l'histoire d'un loisir populaire. À la demande de la revue Rabaska<sup>1</sup>, et avec l'accord des autorités du Musée, que je remercie vivement d'ailleurs de leur précieuse collaboration, j'ai ajouté aux textes d'origine une brève introduction, une conclusion qui ouvre sur quelques horizons de recherches ainsi qu'une liste sommaire des publications les plus inspirantes.*

## Introduction

J'ai connu les plaisirs de la pêche à la ligne bien avant d'en connaître l'histoire. Comme pour des milliers de Québécois, m'approprier le territoire forestier et les lacs sauvages du pays, fréquenter dès mon plus jeune âge, huit ans, les gens qui vivent dans ces milieux naturels, voilà l'un des grands avantages que ce loisir m'a permis de connaître. Mékinac, Manicouagan, Pipmuacan, Kipawa, Île-aux-Allumettes, Duparquet, Albanel, autant de lieux, autant de souvenirs, autant d'excursions à la poursuite des grises, des mouchetées, des ouananiches, des dorés, des brochets, des achigans et

1. Des échos de ce document étant parvenus aux oreilles de René Bouchard, grand pêcheur devant l'éternel, il m'a aussitôt proposé de le publier dans *Rabaska* après avoir obtenu, bien entendu, l'accord du Musée et la levée de l'exclusivité qui y était attachée. [NDLR : nous tenons à remercier les autorités du Musée de la civilisation pour leur soutien à l'occasion de la publication de cet article, en particulier pour les nombreuses illustrations qu'elles nous ont fournies à titre gracieux. Notre gratitude s'adresse à Stephan Laroche, directeur général du Musée, à Yan Dubor, directeur de la mise en marché et du mécénat, à Dany Brown, directeur des collections, ainsi qu'à Lydia Bouchard, conservatrice. Nous tenons également à remercier Véronique Greaves, du Musée national des beaux-arts du Québec, ainsi qu'Arlene Gehmacher et Tricia Walker, du Royal Ontario Museum, pour leur soutien. Merci également aux historiens de l'art Laurier Lacroix et Mario Béland pour leurs conseils avisés]

autres poissons arc-en-ciel peuplant nos eaux plutôt froides. Puis, au début de la trentaine, c'est à mon tour de mordre à un hameçon, celui de l'histoire.

En 1973, lorsque j'entrepris de rechercher les sources et les documents pour préparer l'histoire de la chasse sportive, je mis la main sur un volume intitulé *The Sportsman in Canada*, publié à Londres en 1845. Ce récit d'un jeune officier britannique en séjour à Québec, entre 1816 et 1818, constitue une chronique de ses nombreuses excursions de chasse à la sauvagine au bord du Saint-Laurent, mais aussi et surtout de ses équipées de pêche au saumon, sur la rivière Jacques-Cartier, l'une des plus belles rivières au monde, écrit-il, lui qui avait déjà fréquenté les rivières à saumon de la France et de l'Écosse. Littéralement conquis par le contenu historique de ce témoignage, j'ai mis trois ans à le traduire, à en publier d'abord des extraits dans la revue *Québec chasse et pêche* au cours des années 1975 et 1976, et finalement à le présenter au complet en 1979, sous le titre de *Tolfrey, un aristocrate au Bas-Canada*<sup>2</sup>.

Les retombées de la diffusion de ce récit m'ont grandement étonné. J'emprunte le titre de l'un de nos premiers romans, *L'Influence d'un livre*, de Philippe Aubert de Gaspé fils, pour évoquer la suite de ces publications. Première conséquence, mon intérêt accru pour la pêche : je commençai dès ce moment à colliger notes et informations sur ce loisir souvent associé, comme on l'a bien connu, dans l'émergence et la multiplication des clubs privés de chasse et pêche. Les deux autres suites inspirées par la diffusion des extraits et du livre de Tolfrey, ce sont d'abord la mise sur pied du processus de réintroduction du saumon dans la Jacques-Cartier (CRSJC) par deux pêcheurs passionnés, Guy Chaumont et Jacques Robitaille, suivie en 1984 par le classement du lieu le plus célèbre de cette rivière, soit la Maison Déry à Pont-Rouge au titre de site historique<sup>3</sup>. À partir de ces années, la pêche à la ligne comme sujet d'étude n'a pas cessé de figurer dans mes recherches et dans mes intérêts en raison des relations qui s'imposent dès qu'on aborde la foresterie, le tourisme et les loisirs populaires, en somme l'évolution de nos rapports sociaux avec le territoire naturel. Si je n'ai pas réussi à produire à ce jour une synthèse de plus grande envergure sur ce sujet passionnant, c'est faute de temps et non pas de volonté. Voici donc l'esquisse de ce loisir et un aperçu de sa place dans notre histoire culturelle.

## Les origines de la pêche sportive

D'où provient donc cette notion de pêche sportive ? La doit-on aux

2. Frederic Tolfrey, *The Sportsman in Canada*, London, T. C. Newby, 1845, 2 vol. ; *Tolfrey, un aristocrate au Bas-Canada*, traduit et présenté par Paul-Louis Martin, Montréal, Boréal Express, 1979, 221 p.

3. Site patrimonial de pêche Déry, *Répertoire du patrimoine culturel du Québec*, www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca ; Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (CBJC), « La réintroduction du saumon atlantique dans la rivière Jacques-Cartier », www.cbjc.org/reintroduction, 2020.

Amérindiens, aux colonisateurs français ou aux conquérants britanniques ? Chacun de ces groupes a entretenu des rapports différents avec l'eau et la faune qu'elle habite, rapports qui ont bien sûr évolué avec les changements intervenus au fil des ans dans la société.

Au moment des contacts avec les Européens, la partie nord-est du continent est occupée par des Amérindiens appartenant à deux grands groupes linguistiques et culturels, les Algonquiens et les Iroquoiens. Les uns et les autres ont développé avec le poisson des rapports alimentaires assez semblables malgré les particularités des territoires. Compte tenu de l'abondance plus ou moins variable du poisson selon les mois, chaque groupe a appris à adapter ses migrations saisonnières, ses outils, ses rituels et ses habitudes de consommation à la présence plus ou moins satisfaisante de la manne alimentaire dans le fleuve et dans ses tributaires. Le temps et l'énergie investis dans la capture du poisson ainsi que dans la façon d'en conserver une partie, généralement par le fumage, comptent ainsi parmi les principaux déterminants des déplacements et de la durée des campements. Voilà pourquoi les pêcheurs choisissaient d'attendre les périodes de fraie pour jeter leurs filets et leurs nasses dans les rivières. La récolte massive de capelans et d'éperlans, tôt au printemps dans les rivières de l'estuaire, était suivie de la pêche à la foëne ou au trident des saumons, esturgeons et barbues en juin et juillet, de l'alose dans la rivière des Prairies, de l'anguille en septembre et finalement du poulamon en début d'hiver. D'autres méthodes de capture sont fréquemment signalées comme la pêche nocturne au flambeau : la lumière d'une torche brûlant à l'avant du canot attire le saumon qui est aussitôt capturé avec le harpon appelé nigog. L'anguille qu'on pêchait aussi à la torche était à ce point abondante dans le Saint-Laurent que les nomades les évidaient, les fendaient en long et les fumaient par milliers : une fois attachées en paquets d'une centaine, elles servaient à assurer une soudure alimentaire entre la fin de l'hiver et le printemps. En somme, on ne peut vraiment pas qualifier de loisir ou d'activité sportive la pratique ancienne de la pêche par les Amérindiens, à l'exception de très rares mentions en ce sens, mais qui relèvent du genre anecdotique.

Pendant tout le Régime français, nos ancêtres n'ont pas davantage connu de types de pêche autres que l'une, de subsistance, et une autre destinée à l'exportation. Avec un calendrier liturgique qui n'impose pas moins de cent quarante jours maigres par année, soit tous les vendredis, le carême, les avents et les veilles de fête, on comprend bien l'importance des engins et des dispositifs de capture que chaque censitaire établi au bord du fleuve avait le droit d'installer pour sa propre consommation, moyennant tout de même une part des prises versée au seigneur du lieu. *Primo vivere* pourrait-on croire, alors que le front de la colonisation n'avait guère dépassé la vallée du

Saint-Laurent et les bords de la Richelieu. Peu de place donc pour les temps libres et les loisirs en pleine nature quand on défriche le pays...

Il en va autrement des détenteurs de rivières à saumons, des seigneurs pour la plupart, qui les affermaient à des pêcheurs professionnels chargés de capturer le maximum de poissons, de les « habiller » proprement, de les saler, de les mettre en tonneau et de les expédier ensuite, soit en métropole, soit aux Antilles. Selon les rapports de l'ingénieur royal Louis Franquet<sup>4</sup>, la rivière la plus productive en 1752 était la Saint-François, mais on capturait aussi les saumons à des fins commerciales dans les rivières Châteauguay, Jacques-Cartier, Malbaie et Rimouski.

Il reste les Anglais, unanimement reconnus, du moins en Occident, comme les véritables « inventeurs » de la pêche sportive. Et plus particulièrement de la pêche à la mouche. À lire les premiers auteurs qui définissent l'essence et le code de cette activité, il s'agit bien d'un loisir réservé à une élite, un loisir que ne peut se permettre qu'un individu indépendant de fortune, possédant suffisamment de temps libre pour le consacrer à la contemplation des beautés de la nature, des rivières aux eaux vives, des lacs aux eaux profondes et de la vie qui s'y trouve. Le pêcheur à la mouche est aussi un homme patient, calme, un observateur perspicace des milieux, un amoureux de la poésie et un ami des belles lettres. Ce portrait décrit en tous points l'un des principaux théoriciens de la pêche à la mouche, un contemplateur comme il se définit lui-même, Izaak Walton (1593-1663) et deux de ses émules et contemporains, le poète Charles Cotton et l'amiral Robert Venables, tous deux pêcheurs et auteurs de traités. En plein milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, voilà que sont réunis tous les éléments pour se distinguer de la masse des gens qui peinent à la tâche, pour partager entre amis et semblables à soi une véritable passion pour la nature sauvage, un art de la pêche à la mouche qui va croître à un tel point au fil du temps jusqu'à devenir une part de l'identité sociale, presque une religion...

Ne nous étonnons pas, vingt ans après que les Britanniques ont mis le pied dans la vallée du Saint-Laurent, de découvrir, sur une aquarelle datée de 1782, un pêcheur à la mouche représenté avec sa famille et son guide du pays sur les bords de la rivière Montmorency. Suivront quelques années plus tard les récits des pêches fabuleuses vécues par d'autres disciples de Walton. Plus qu'un simple sport, c'est une valeur nouvelle, une culture qui va se répandre au pays.

### **Le paradis de la pêche**

Le mot d'ordre est donné : il faut fuir la ville. Surtout l'été. L'air y est fétide, la chaleur, le bruit et les odeurs y sont insupportables. Vivement, allons chercher

4. Louis Franquet, *Voyages et mémoires sur le Canada*, Québec, Imprimerie Générale A. Coté et Cie, 1889, 211 p.



### **Vue de la rivière Montmorency**

*A View on the Montmorency River with Habitants Fishing*  
 Estampe de James Peachy, 40,9 x 58,9 cm, 1780  
 première représentation connue d'une scène de pêche à la ligne  
 sur la rivière Montmorency ; en 1782, Peachy peint la même scène  
 en y introduisant, entre autres, un pêcheur à la mouche  
 © Royal Ontario Museum, 1.950.62.4



### **Fosse à saumons sur la rivière Godbout**

Huile sur toile de Frederick Arthur Verner, 68 x 122 cm, 1877  
 © Musée national des beaux-arts du Québec, 1948.115 ; photo : Jean-Guy Kérouac

l'air pur, la salubrité des grands espaces, la beauté des paysages des bords du fleuve, des lacs et des rivières. L'urbanisation croissante au long du XIX<sup>e</sup> siècle s'accompagne d'une dégradation de plus en plus criante du milieu de vie, tant à Québec qu'à Montréal, au point d'entraîner une très grande vulnérabilité aux épidémies. C'est le cas du choléra qui fait des milliers de victimes dans ces deux villes, entre 1832 et 1834. Dans toutes les grandes villes portuaires d'Europe, lourdement touchées par de tels désastres, on commence dès lors à repenser l'aménagement des services publics : aqueducs, collecteurs d'eaux usées, ramassage de déchets, normes de construction, etc. La capitale et la métropole emboîtent leurs pas et entreprennent d'assainir leurs quartiers et de se doter d'une meilleure hygiène publique. Entretemps, les urbains qui en ont les moyens multiplient les excursions en bateau à vapeur sur le Saint-Laurent et les séjours en villégiature qui deviendront rapidement de véritables traditions.

Les compagnies de navires à vapeur qui sillonnent le fleuve depuis le début du siècle n'ont pas tardé à saisir les besoins de ces urbains en mal de grand air. Dès 1830, les vapeurs de la St. Lawrence Steamboat Company effectuent des excursions de plaisance de Montréal à La Malbaie et jusqu'au fjord du Saguenay. Quelques pêcheurs sportifs s'y embarquent parfois, attirés par la pêche à la truite et surtout au saumon sur la rivière Malbaie, mais les passagers sont surtout des urbains en quête de grande nature, d'air pur et de larges horizons. La promotion des trajets paraît régulièrement dans les journaux et dans les petits guides de tourisme. À partir de 1865, les imposants vapeurs de la Compagnie du Richelieu transportent ainsi les touristes de Montréal à Québec et jusqu'au Saguenay suscitant les propos particulièrement enthousiastes du chroniqueur Arthur Buies : « Vous étouffez, vous haletez, vous fondez ?... Le remède est bien simple. Prenez le matin, à 7 heures, un des bateaux de la compagnie du St. Laurent et faites le tour du Saguenay [...] arrêtez-vous à La Malbaie, la plus pittoresque et la plus poétique des places d'eau, l'Éden du Canada, le rêve du poète.<sup>5</sup> »

« L'Éden, le paradis... », cette volonté manifeste de retrouver les bienfaits de la nature s'inscrit bien sûr dans l'immense courant de la pensée romantique qui influence la vie sociale et artistique en Occident. Par divers moyens d'expression, littérature, peinture, architecture, on valorise la nature sauvage, les accidents topographiques tels que montagnes, torrents et chutes d'eau spectaculaires ; on recherche en somme la nature brute et les paysages pittoresques<sup>6</sup>. Concurrément, on peut constater le déploiement et l'essor des

5. Arthur Buies, *Le Saguenay et le bassin du Lac Saint-Jean. Ouvrage historique et descriptif*, Québec, Léger Brousseau, Imprimeur-Éditeur, 1896, 503 p. ; Philippe Dubé, *Deux cents ans de villégiature dans Charlevoix*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1986, 336 p.

6. Mario Béland, « À la pêche au saumon sur la Côte-Nord », *Cap-aux-Diamants*, n° 139,

sciences naturelles portées par des voyages de découvertes de plus en plus nombreux, si bien qu'on comprend mieux la cohérence de toute cette quête de relations avec une vie organique, animaux, plantes et arbres, disparus des noyaux urbains minéralisés<sup>7</sup>.

Déjà évoqué plus avant, voilà que l'on retrouve un personnage qui s'inscrit directement dans cette poursuite de la nature : le pêcheur sportif. Il apparaît très tôt au début du siècle : c'est souvent un militaire haut gradé, un major ou un surintendant d'un service de l'armée britannique en poste dans la colonie. Et c'est bien sûr, un pêcheur à la mouche, autrement dit un disciple d'Izaak Walton, célèbre théoricien anglais de ce type de pêche qui confine, prétend-on, à la science, à l'art, et plus sûrement à l'amour de la nature. Après avoir découvert les eaux vives et poissonneuses de quelques rivières à saumon du Bas-Canada, la Jacques-Cartier, la Malbaie, la Restigouche, ces pêcheurs enthousiastes s'empresment de publier leurs aventures, diffusant ainsi la bonne nouvelle d'un trésor méconnu. Les premiers volumes ont ainsi pour titre *The Sportsman in Canada* (F. Tolfrey, 1845), *Sketches in North America* (H. J. Warre, 1848), ou, plus évocateur encore *The Sportsman and Naturalist in Canada* (Major W. Ross King, 1866) et aussi *The Emigrant and Sportsman in Canada* (John J. Rowan, 1876)<sup>8</sup>, qui sont suivis de plusieurs autres publications, récits, guides touristiques et articles variés qui répandent la nouvelle partout dans l'est du Canada et des États-Unis. La plupart de ces écrits indiquent de plus les moyens de transport permettant d'accéder à cette richesse naturelle exceptionnelle. Avec l'arrivée des trains du Grand Trunk Railway à Lévis en 1854, les compagnies de navires à vapeur viennent de trouver dans celles du chemin de fer un précieux allié dans la promotion de leurs excursions sur le fleuve, mais ce sont les voies ferrées du Canadien Pacifique reliant Montréal à Québec sur la rive nord en 1879 et celle du Quebec and Lake St. John Railway arrivée à Roberval en 1888 qui inaugurent une nouvelle avenue aux voyageurs sportifs répondant à l'appel de la nature.

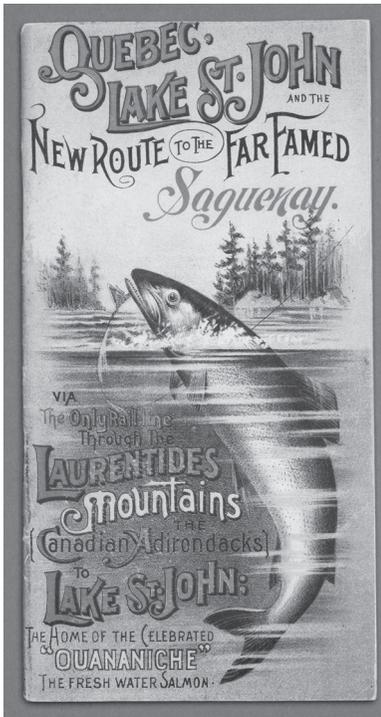
Pendant près d'un demi-siècle, soit jusqu'à la multiplication des véhicules automobiles après la Seconde Guerre, le train demeure le principal moyen

---

automne 2019, p. 57-58 ; Marc-Antoine Jean, « Les Rivières à saumon du Québec dans l'art canadien et québécois », dans Bernard Beaudin et Yvon Côté, dir., *Le Saumon. 400 ans d'histoire et de passion au Québec*, Saumon illimité (FQSA), 2008, p. 80-111.

7. P.H. Gosse, *The Canadian Naturalist, a Series of Conversations on the Natural History of Lower Canada*, London, John Van Voorst, 1840, réédition Coles Publishing Comp., Toronto, 1971, 372 p.

8. Henry James Warre, *Sketches in North America and the Oregon Territory*, London, Dickinson & Co., 1849 ; Major William Ross King, *The Sportsman and Naturalist in Canada*, London, Hurst & Blackett, 1866, réédition Coles Publishing Comp., Toronto, 1974, 334 p. ; John J. Rowan, *The Emigrant and Sportsman in Canada with Sketches of Canadian Life, Sporting Adventures, and Observations on the Forest and the Fauna*, London, Edward Stanford, 1876, réédition Coles Publishing Comp., Toronto, 1972, 440 p.



**Au pays de la fabuleuse  
ouananiche, le saumon d'eau douce**

Guide touristique d'E.T.D.

Chambers sur le Saguenay,

nouveau paradis des *sportsmen*, 1893

© Musée de la civilisation, don d'Errol Trachy,

Mcq008435

d'accès aux rivières et aux lacs situés au nord de Montréal, ceux qui bordent le piémont des Laurentides, aussi au Lac Saint-Jean et à ses tributaires ainsi que, dans l'est, à la vallée de la Matapédia, à la rivière Restigouche et aux autres rivières de la Baie des Chaleurs. S'inspirant des compagnies de navires à vapeur, les compagnies de chemin de fer, dont le Canadien Pacifique, adoptent une stratégie publicitaire déjà moderne : clientèle bien ciblée, placards publicitaires dans les périodiques pertinents, affiches dynamiques représentant des pêcheurs aux prises avec des poissons combattifs dans une nature sauvage, le tout sur fond d'exotisme et d'aventures dans les forêts du nord. À la pêche à la mouche au saumon et à la truite, vient s'ajouter la ouananiche, ce quasi-saumon du Lac Saint-Jean qui va attirer de nombreux pêcheurs à Roberval et jusqu'à la Grande Décharge du lac. Industriels, financiers, professionnels et grands commerçants, majoritairement anglophones constituent la première vague de ces pêcheurs sportifs. Ils proviennent de Montréal, d'Ontario et des États-Unis, de la ville de New-York, entre autres lieux, où le premier ministre lui-même, Simon-Napoléon Parent, se rend en 1904 pour décrire et promouvoir le Sportsman's Paradise que le Québec est en voie de développer. Afin d'accroître des revenus touristiques qui s'annoncent déjà prometteurs,

le gouvernement accélère la mise en œuvre du système des clubs privés de chasse et pêche établi en 1885 : les concessions de territoire passent ainsi de trois à cinquante de 1885 à 1896, soit quatre ou cinq clubs par année, et à plus de 300 en 1914, soit plus du double. La création du Parc des Laurentides en 1895 suivie de quelques Réserves après 1905 s'inscrit bien sûr dans les efforts de conservation de la faune et du poisson en vue de pérenniser l'Éden des pêcheurs, mais elle servira surtout à en polir l'image.

### **Les militaires et la pêche**

« Major Browne, lieutenant Tolfrey, colonel Bigsby<sup>9</sup>... », comment se fait-il que les premiers pêcheurs sportifs dont les noms apparaissent dans notre histoire appartiennent tous à l'institution militaire ? À l'armée anglaise, bien entendu, quoique plusieurs de ces militaires soient parfois d'origine écossaise. Trois raisons peuvent expliquer ce fait assez particulier, étroitement relié au contexte de l'époque : il y a d'abord la formation que reçoivent les militaires dès leur entrée dans un corps d'armée ; s'y ajoutent dans un deuxième temps le type d'emploi et la solde régulière, ce salaire que reçoit le militaire et qui le range parmi les membres privilégiés de la société. Finalement, il faut bien reconnaître que la pêche à la mouche est déjà inscrite dans une tradition plus que centenaire de loisir britannique au moment où les nouveaux maîtres du Canada commencent à en découvrir les richesses les mieux gardées.

Cela va de soi, une armée qui se veut conquérante et qui se dit impériale doit reposer sur des membres en bonne santé, idéalement jeunes ou dans la force de l'âge, et aptes à endurer physiquement une foule d'inconforts et de privations. Sans parler des blessures et des souffrances qui résultent des batailles et des autres engagements contre l'ennemi. En conséquence, au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, lorsque s'affrontent les armées anglaise et française dans la guerre de la Conquête du Canada, leurs soldats d'origine européenne ont reçu une formation à peu près équivalente : entraînement physique, maniement des armes blanches et des armes à feu, exercices de tir et de chargement, marches en ordre de bataille, etc. Tous ces exercices conviennent à un type répandu de confrontation, à une stratégie classique qui oppose, en terrain généralement découvert, deux armées de soldats à pied faisant feu l'une sur l'autre avant de s'engager ensuite dans une lutte corps à corps. Or, voici qu'au contact des Amérindiens et des miliciens états-uniens ou canadiens, les militaires européens vont devoir réviser leurs pratiques et « acclimater » la formation des troupes fraîchement installées en pays neuf.

Dès le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, plusieurs observateurs ont noté une différence majeure dans la pratique et le type d'engagement des miliciens,

9. John J. Bigsby, *The Shoe and Canoe or Pictures of Travel in the Canadas*, London, Chapman & Hall, 1850, vol. 1, 352 p.

ces habitants armés qui sont enrôlés pour défendre la colonie canadienne. L'ingénieur français Louis Franquet, qui évalue l'état des troupes et des moyens de défense de la colonie en 1752, note avec intérêt que « les miliciens canadiens sont les seuls qui puissent aller en canot l'été et en raquettes l'hiver, se nourrir avec un peu de farine, de graisse et de suif, faire des marches forcées à travers les bois trois ou six mois de temps, résistant à la rigueur du froid, vivant au bout de leur fusil, c'est-à-dire avec la seule chasse et la seule pêche. » Apprendre à survivre en ce pays d'Amérique devient vite une obligation pour tout militaire le moindrement conscient des avantages qui découlent d'un approvisionnement complet des ressources des territoires. Qu'il s'agisse de missions d'éclaireurs ou d'expéditions de reconnaissance, les stratèges militaires, les Français en premier lieu et ensuite les Britanniques, ont vite compris l'intérêt de former quelques soldats plus aguerris, totalement autonomes et pleinement à leur aise en forêt, sur le modèle de ces miliciens du pays, eux-mêmes redevables au savoir-faire des Amérindiens. À défaut d'un entraînement général imposé à l'ensemble des troupes, les autorités de l'armée britannique vont cependant choisir de favoriser chez les soldats gradés, officiers, majors et lieutenants l'exercice de certains de leurs loisirs en pleine nature, précisément parce qu'ils prennent une valeur martiale. Autrement dit, parce que les sports de la chasse et de la pêche constituent autant d'entraînements physiques, à l'habileté au tir et au maniement du fusil dans un cas, à la survie en forêt et à la connaissance des rivières et du terrain dans l'autre, on permet à l'intendance de l'armée de fournir la poudre et le plomb, les accessoires de campement et d'autres fournitures aux officiers dûment autorisés qui pratiquent ces activités.

Chez les Britanniques, la pratique d'au moins un de ces deux sports est déjà passablement répandue comme en témoigne le fait suivant : au moment de la Conquête, en septembre 1759, un premier navire a devancé la flotte de Wolfe et a jeté l'ancre près de l'île aux Coudres. Or, en attendant le reste de l'armée, voilà que deux officiers décident de mettre le pied sur l'île pour y chasser, canards, sarcelles et autres migrateurs qui s'y trouvent en très grand nombre. Jusqu'où peut mener la passion du sportif ?

L'autre passion que les militaires vont bientôt partager est celle de la pêche sportive, aussi tôt dans les années 1780 selon une illustration de cette époque, après avoir assuré leur mainmise sur la nouvelle colonie. On admet un peu partout dans le monde et de façon générale que la pêche à la mouche est une passion britannique, voire une invention de ce pays prétendent certains. Si on a pu retracer un texte anglais fort ancien, un traité de la pêche à la ligne, soit *The Treatyse on Fyshynge wyth an Angle* de Wynkyn de Worde, publié en 1496, le principal théoricien de la pêche à la mouche reste Izaak Walton dont les écrits majeurs paraissent à partir de 1653. Son guide complet

du pêcheur à la ligne, *The Compleat Angler ; or, The Contemplative Man's Recreation*<sup>10</sup>, sera publié pendant de nombreuses années. Et encore, un siècle et demi plus tard, en 1816, ce sont deux militaires de la garnison de Québec, le major James Browne et le lieutenant Frederic Tolfrey qui réclameront appartenir fièrement aux disciples de Walton : c'est grâce à la relation de leurs nombreuses expéditions de pêche, à la truite, au maskinongé et surtout au saumon sur la rivière Jacques-Cartier, qu'ils deviennent les premiers pêcheurs sportifs dont l'histoire québécoise a retenu les récits et le nom.

Finalement, ne nous étonnons pas de voir surtout des militaires pratiquer les loisirs de la chasse et de la pêche : par leur fonction ils touchent une solde, soit l'équivalent d'un salaire pour un poste dans la vie civile, et ils bénéficient aussi de périodes et de jours de congé, particulièrement lorsque rien ne menace la paix dans la ville. Comme ils appartiennent parfois eux-mêmes à l'aristocratie, à ces rares privilégiés qui disposent du temps et des moyens de pratiquer leurs loisirs, leur situation, de toute évidence, est grandement enviée dans la société de l'époque.

Pêche à la ligne et culture martiale : une union à première vue peut-être improbable, mais qui pourtant durera longtemps.

### **Portrait des *sportsmen***

« Les Messieurs sont arrivés... », « Voyez les “Sports” qui s'amènent ». Voilà quelles étaient les réflexions des gens à Saint-Alexis-des-Monts ou à Saint-Raymond de Portneuf lorsqu'aux premiers jours de la saison de la pêche les membres des clubs descendaient du train avec cannes et bagages pour profiter du réveil des lacs et taquiner le peuple affamé des froides profondeurs. Qui étaient-ils ces pêcheurs à la mouche, ces voyageurs aisés qui pouvaient se permettre de séjourner quelques semaines en pleine nature, loin de la masse des besogneux qui n'avaient que le dimanche pour flâner et se reposer ? Les premières cohortes de pêcheurs sont des membres des classes supérieures de la société, des gens généralement privilégiés par leur position, leur fortune, leur rang social ou leur propre réussite en affaires ou en politique. La politique n'est en effet jamais très loin des adhérents, affiliés ou membres des clubs comme on peut le voir à l'examen des premières concessions de pêche au saumon très tôt au début de la Confédération : en 1871, le gouvernement du Canada loue une grande partie de la rivière Matapédia à l'ingénieur Sandford Fleming, déjà en charge de la construction du chemin de fer Intercolonial qui emprunte la vallée du même nom et qui ira de Rivière-du-Loup jusqu'en Nouvelle-Écosse. Écossais de naissance et déjà adepte de la pêche au saumon, Fleming est proche du pouvoir central et il a vite saisi l'importance des

10. Izaak Walton, *The Compleat Angler ; or, the Contemplative Man's Recreation*, London, T. Maxey, 1653.

eaux poissonneuses qui alimentent la grande rivière de la vallée avant de se jeter dans l'eau de la Restigouche. Sa démarche est aussitôt suivie par un autre personnage mêlé aux projets de chemin de fer nationaux, soit George Stephen, futur président du Canadien Pacifique. Celui-ci, en plus de louer une partie de la rivière, acquiert une partie des rives de la Matapédia et de la Causapsal sur lesquelles il construit son camp de pêche Matamajaw<sup>11</sup>, en 1880. Plusieurs autres associés du Canadien Pacifique se joindront peu après à ces deux premiers saumoniers pour fonder finalement l'un des clubs les plus renommés, le « Ristigouche Salmon Club »<sup>12</sup>.

Comment ne pas croire à la relation étroite entre la pénétration des voies ferrées dans l'hinterland forestier et l'appropriation des lacs et des rivières par quelques pêcheurs passionnés ? On constate en effet que l'histoire se répète un peu plus tard, précisément en 1888, cette fois dans les Laurentides avec les concessions de territoires, par le Québec, à plusieurs clubs de chasse et pêche, dont le célèbre club Triton<sup>13</sup>. L'ingénieur en chef Alexander Luders Light, en charge des travaux de construction du chemin de fer menant au Lac Saint-Jean, a eu l'occasion de découvrir au long de ce parcours des centaines de lacs, de rivières et de ruisseaux poissonneux formant un véritable paradis de la pêche sportive. Sa passion personnelle pour la pêche l'incite à se prévaloir du récent système de locations et à se prémunir d'un bail sur un immense territoire bordant la rivière Batiscan. D'abord concédée à titre individuel, sa concession couvre près de 300 milles carrés et comprend plus de 150 lacs. Quelques années plus tard, Alex. L. Light recrute en peu de temps 150 membres qui acceptent de déboursier 300 \$ comme droit d'entrée pour former le club Triton, dûment incorporé en 1893. Au fil des années, ce club prestigieux et bien pourvu en services de toutes sortes accueillera un nombre impressionnant d'« Américains » fortunés, des banquiers, des industriels comme les Colgate et les Rockefeller, des financiers comme les Vanderbilt et, bien sûr, des hommes politiques tel le président des États-Unis, Theodore Roosevelt ou le gouverneur-général du Canada, l'honorable Earl Grey. D'autres clubs de pêcheurs apparaissent au même moment en bordure de la nouvelle voie ferrée, soit le Laurentide en 1888, le club Tourilli ainsi que les clubs Métabetchouan et Amabelish en 1889, la plupart de ceux-ci étaient soit fondés par des membres de la classe politique et de la bourgeoisie de la capitale, ou encore accueillait des membres et des invités qui en faisaient partie. S'y retrouvent ainsi en nombre à peu près égal des politiciens comme

11. Jacques Dorion et Jacques Guimont, *Étude d'ensemble de l'ancien club de pêche au saumon de Matamajaw*, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1982, 395 p.

12. Jean-Paul Dubé, *Le Saumon. La grande et la petite histoire de la pêche au saumon dans les rivières du Québec et du Nouveau-Brunswick*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1984, 228 p.

13. Sylvain Gingras, *Les Prestigieux Clubs Triton et Tourilli*, Saint-Raymond, E. A. Sylvain Gingras éditeur, 2016, 752 p.



### Canot de la famille Rockefeller

entreposé au club Tourilli, jusqu'au jour où la famille Lirette, gardienne du club, en est devenue propriétaire, xx<sup>e</sup> siècle

© Musée de la civilisation ; photo : Red Méthot / Icône, 2017-108-1-1, 2017-108-1-2, 2017-108-1-3

Louis-Alexandre Taschereau et Narcisse Belleau, des industriels comme le brasseur Boswell, de grands commerçants comme les Chinic et les Méthot, et des hommes de loi tant francophones qu'anglophones. Ces clubs compteront peu à peu un bon contingent de pêcheurs états-uniens.

Plus à l'ouest, au nord de Trois-Rivières, on retrouve les deux principaux initiateurs du système des clubs privés, les industriels du sciage Louis-A. Boyer et son acolyte William Henry Parker qui fondent en 1885 deux importants clubs de chasse et de pêche : le club Shawinigan et le Laurentien. Cette fois-ci les membres appartiennent à la communauté d'affaires de la ville de Montréal : Louis-A. Boyer, en plus de diriger sa société de bois de sciage Boyer, Hudon & Cie, est l'un des directeurs de la Banque Ville-Marie et de la compagnie d'assurance Royal ; il a donc tôt fait de recruter plusieurs personnalités issues des cercles financiers de la métropole comme le sénateur J.-Rosaire Thibaudeau, président de la Royal Electric Co., l'industriel des fonderies H.&R. Ives, plusieurs avocats et, bien sûr, des hommes politiques tel l'ex-premier ministre J.-Adolphe Chapleau de même que sir Wilfrid Laurier.

Facilement accessibles par train, de Montréal à Trois-Rivières, et ensuite jusqu'à Shawinigan après la construction de la voie ferrée du Grand Nord, en 1893, ces deux clubs ont longtemps compté dans leurs rangs au moins la moitié de « Sportsmen » des États-Unis. « Le vrai pêcheur à la mouche ne connaît pas les frontières. »

### La pêche à la mouche et les élites

Un sport de riche, la pêche à la mouche ? Pendant au moins trois cents ans la pêche à la mouche a été associée aux catégories sociales les plus favorisées de la société britannique et de ses apparentées. Comme le golf, le thé et le whisky, on peut inscrire la pêche au nombre des éléments matériels que la culture anglo-saxonne a véhiculé partout où l'Empire britannique a étendu son influence et sa domination. Si, dans les cas de la boisson ou des aliments, leur popularité dans les colonies reste une affaire de goût, il faut reconnaître



À l'instar du premier grand prêtre de la religion des pêcheurs, Izaak Walton, les pêcheurs à la mouche sont très souvent des chefs d'industrie, relativement âgés, voire retraités ou sur le point de l'être, tout comme l'était Walton en 1650. La vie et la fortune leur ayant souri, ils sont pratiquement les seuls, parmi la masse des besogneux de tout poil, à posséder du temps et des moyens pour pratiquer un loisir ou un sport. En ce sens, ils appartiennent aussi, par association naturelle, à la classe dirigeante, souvent encore aristocratique, dont la situation, les revenus ou les émoluments permettent ce genre de loisir. Jusqu'à une période récente et avant que la démocratisation n'en change le portrait, il y a en effet très peu de jeunes gens en début ou en milieu de carrière, faute de temps et de moyens, qui semblent s'adonner à la pêche. Est-ce à dire qu'il s'agit d'un sport de « têtes grises » ? En partie juste, ce fait doit aussitôt inclure une autre dimension de la pêche à la mouche, également invoquée avec insistance par Walton, soit la contemplation et la communion avec la nature. On ne peut le nier, la pêche à la mouche permet un contact précieux avec ce que peut offrir la nature la plus sauvage : un paysage forestier intact, des eaux limpides et pures, des poissons vigoureux et combattifs, en somme un environnement sain et équilibré qui transporte le citadin, ne serait-ce que quelques jours, hors de son habitat quotidien, totalement artificiel et minéralisé. La pratique de cette forme de pêche est en elle-même une activité de peu d'impact et profondément respectueuse du milieu aquatique. L'approche, le lancer, tout s'exerce en douceur : les cannes à pêche souples et légères, les soies fines et teintées aux couleurs de l'eau, les mouches qui effleurent les surfaces, les canots qui glissent en silence sur les bassins, tout concourt à faire du pêcheur un visiteur discret de l'environnement. En quelque sorte, un écologiste avant l'heure.

Selon plusieurs historiens, dont Darin Kinsey en 2008<sup>14</sup>, il y aurait eu une motivation implicite dans les efforts de conservation des rivières à saumon et dans la diffusion de la pêche à la mouche : les Britanniques venaient en quelque sorte retrouver ici leur « Éden » disparu. En effet, bon nombre de ces pêcheurs sportifs, à commencer par le surintendant des pêcheries lui-même, Richard Nettle, ont découvert au Bas-Canada un véritable royaume du saumon et de la truite, un univers faunique prodigieux, susceptible de remplacer ces mêmes magnifiques poissons, malheureusement déjà disparus ou en voie de disparaître des rivières de Grande-Bretagne et d'Irlande. La même motivation plus ou moins avouée animait les pêcheurs états-uniens de la côte Est, là où l'industrie textile avait harnaché presque toutes les rivières. Ainsi, retrouver au nord, tout près de leur frontière, un nouveau paradis de

---

14. Darin Kinsey, « Fashioning a Freshwater Eden : Elite Anglers, Fish Culture and State Development of Québec's Sport Fishery », UQTR, thèse de Ph. D. en études québécoises, D-196, 2008, 320 p.

la pêche à la mouche n'était rien de moins qu'un grand bonheur. Qu'ils vont poursuivre par milliers.

Lords, barons, ducs, princesses et présidents... Bien pourvus en fortune et en privilèges de toutes sortes, ces membres de l'élite envahissent littéralement les rivières à saumons du Québec. Ils répondent en tout point au portrait ci-haut tracé : commerçant prospère devenu ensuite financier, George Stephen est âgé de 50 ans lorsqu'il accueille les filles de la reine Victoria, en 1878, les princesses Louise et Alice à son camp de pêche au saumon de Matamajaw, sur la rivière Matapédia. La princesse Louise est l'épouse du gouverneur-général du pays, également présent, le marquis de Lorne, et elle pratique, elle aussi, la pêche à la mouche. Sont également invités le duc d'Argyll et ses filles, et des financiers de haute volée, le fondateur du Royal Trust, Donald Smith, devenu ensuite lord Strathcona, et sir Hugh Montagu Allan, propriétaire de la compagnie de navigation Allan Ships Line.

La dévotion à la pêche est telle que l'un des hommes d'affaires les plus riches du Canada, Izaak Walton Killam, reçoit ce prénom à sa naissance en hommage au célèbre auteur du XVII<sup>e</sup> siècle. Il aura l'honneur de recevoir à son camp de la rivière Restigouche, en juillet 1945, le duc et la duchesse de Windsor, l'ex-roi Édouard VIII.

En conclusion, parmi les milliers de fervents adeptes de la pêche au saumon et aussi de la pêche à la truite, retenons l'histoire qui suit : un riche industriel venu un jour pêcher la truite sur un grand lac des Laurentides, tomba littéralement en extase devant le paysage, il en oublia complètement d'assembler sa canne à pêche, préférant admirer la beauté sauvage des lieux pendant que son guide conduisait l'embarcation tout autour du rivage. Contemplatifs ? Les pêcheurs ? En quête d'un paradis perdu ?

### **Une nature sous pression**

La fréquentation accrue des forestiers et des pêcheurs dans les forêts des Laurentides et des Appalaches a entraîné plusieurs changements tant dans la nature des communautés végétales que dans celle de la faune aquatique. Bûcherons et sportifs progressent souvent simultanément sur le territoire sauvage puisque ce sont d'abord les compagnies forestières qui ouvrent les chemins et tracent les limites de leur exploitation. Ce compagnonnage parfois obligé a suscité bien des désagréments et des plaintes de la part des membres des clubs qui tentaient de préserver l'intégrité des paysages de leur territoire et surtout de maintenir à leur usage les populations abondantes de poissons, des truites le plus souvent, que recelaient les lacs, les ruisseaux et les rivières encore sauvages.

Cette première intrusion des exploitants de la forêt s'accompagne de prélèvements massifs effectués avec des méthodes fort peu appréciées des

sportifs : ainsi, améliorer à peu de frais le menu ordinaire des bûcherons signifie souvent que le *cook* va placer un filet à la tête d'un lac au moment de la fraie l'automne, ou qu'on va laisser traîner un grand filet à l'arrière du bateau qui remorque un train de bois, ou encore qu'on ira *senner*, voire harponner de nuit et au flambeau les poissons assemblés devant un barrage. Et on ne parle pas, dès le début du xx<sup>e</sup> siècle, de l'emploi de la dynamite utilisée d'abord pour aplanir le cours d'une rivière destinée au flottage, mais qui créait, en explosant dans les lacs, une véritable hécatombe parmi les truites. À ces récoltes de faune incontrôlées, il faut ajouter le braconnage qui s'est développé dans les territoires des clubs les plus accessibles, car situés près des marges agro-forestières. Les observateurs de l'époque l'avaient prévu : céder des territoires riches en ressources pour ensuite en exclure les proches résidents, au bénéfice d'une élite ou de sportifs étrangers, allait susciter beaucoup de ressentiment et générer des comportements délinquants. Ce qui se produisit. Un jour, un membre du club Caribou découvre, sur un des lacs, un braconnier bien installé sur le radeau qu'il s'est construit en train de surveiller quatre ou cinq lignes dormantes appâtées avec des vairons. Rejetés encore vivants dans le lac, ces *ménés* vont se répandre au point d'éliminer les truites d'origine dont ils mangent les semences. Ailleurs, des gardiens de clubs pourchassent fréquemment des intrus venus tendre des filets près des frayères ou même récolter les truites, nuitamment et à la lanterne, à l'aide d'épuisettes larges et à long manche servant habituellement à ramasser le capelan. Dans bien des villages récemment fondés, où la survie reste pénible, des gardiens de clubs connaissent bien les contrevenants et ferment souvent les yeux sur leurs agissements. Ce n'est pas le cas du curé de Saint-Tite qui est poursuivi en justice par un directeur du club Masketsy, en 1896. On l'a surpris, dit-on, avec pas moins de cent livres de truites mouchetées pêchées « sans droit ni permission » sur le territoire du club. L'affaire semble avoir été réglée à l'amiable. On ne peut mieux comprendre les frustrations des gens qu'en lisant la réponse que fit un braconnier à un juge lui demandant les raisons de son geste illégal : « Ça fait assez longtemps que ces truites-là parlent anglais, je vais leur apprendre le français.<sup>15</sup> »

Au fil des années et de l'augmentation des clubs, il était inévitable que la pression sur les poissons gagnât en intensité. Ainsi, le registraire d'un club inscrit fidèlement le poids de truites que chacun des pêcheurs a le droit de capturer chaque jour (15 livres en 1945, 30 livres par excursion), mais personne ne compte celui des poissons qui sont consommés sur place durant le séjour dans les bois et au camp. Très souvent, d'ailleurs, les plus petites truites ne sont pas comptées et seront données à fumer. On ne s'étonne donc

15. Pascal Gagnon, « La Pratique de la chasse dans le comté de Rimouski, 1930-1980 », UQTR, mémoire de maîtrise en études québécoises, M-2126, 2002, 110 p.

pas d'apprendre que des boîtes de vingt-cinq et cinquante livres de truites, soigneusement emballées dans la neige sont expédiées chaque jour par train vers les amis des villes ; ou alors que certains membres des clubs privés reviennent à la ville après leur séjour « avec chacun 100 livres de truites et même plus. Apparemment ces gens éprouvent un certain plaisir à agir illégalement ». Voilà ce qu'écrivait Lorenzo Alain<sup>16</sup>, coureur des bois, trappeur et marchand de fourrures de Québec, en 1945. Il ajoute aussi : « ces pêcheurs trop exigeants savent fort bien que les règlements généraux du Parc des Laurentides s'appliquent aussi dans les territoires sous bail ; cependant, ils font mine de l'ignorer pour justifier leurs abus quant à la quantité permise ».

Surfréquentation, surpêche, ouverture de routes, surveillance et contrôles insuffisants, la solution au maintien du paradis de la pêche passait en partie par le renouvellement artificiel des populations de saumons et de truites, en d'autres mots, par la pisciculture. Le gouvernement fédéral avait mis sur pied, depuis 1868, un réseau pancanadien de piscicultures, dirigé depuis l'Ontario par Samuel Wilmot. Ces établissements fédéraux offraient gratuitement leur production de saumons et de truites aux organismes provinciaux désireux de restaurer leurs cours d'eau, mais la demande de la part des clubs privés allait aussi en augmentant. En 1915, soucieux de décentraliser son activité, Ottawa offre au Québec de se porter responsable des piscicultures de Saint-Faustin, de Saint-Alexis-des-Monts, du lac Lyster et de Magog. Le commissaire québécois aux pêcheries Hector Caron hésite un moment, puis finit par accepter. Il nomme aussitôt celui qui en dirigera les travaux et les destinées, soit le journaliste et chroniqueur de chasse et pêche Edward Thomas Davies Chambers (1852-1931)<sup>17</sup>. Ce dernier est un auteur beaucoup mieux connu aux États-Unis qu'ici grâce à ses guides touristiques sur le Québec et sa capitale. Sa plume enthousiaste et ses accents romantiques décrivant la chasse et surtout l'art de la pêche à la mouche, telle qu'elle se pratique dans ce paradis des *sportsmen*, rangent la province parmi les meilleurs endroits sur le continent. Ses articles se retrouvent ainsi dans les revues les plus populaires du Canada anglais, des États-Unis et aussi du Royaume-Uni : *Forest and Stream*, *Rod and Gun in Canada*, *Shooting and Fishing*, *American Sportsman*, *Harper's Weekly*, etc. Il est alors considéré comme le principal porte-parole du Québec auprès des sportifs anglophones au-delà des frontières.

Aussitôt en poste, en 1916, Chambers agit comme le promoteur d'une économie touristique fondée sur la pêche sportive, certes, mais dorénavant

16. Lorenzo Alain, *Le Recueil du chasseur*, Québec, Imp. J.P. Bédard, 1945, 326 p.

17. Edward Thomas Davies Chambers commence sa carrière de fonctionnaire québécois en 1911 comme agent spécial au département de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries ; en 1915, il devient responsable des écloseries du gouvernement du Québec ; il signe, entre autres livres, *The Ouananiche and its Canadian environment*, New York, 1896, 357 p., et *Les Pêcheries de la Province de Québec. Introduction historique*, Québec, Ministère de la Colonisation, des mines et des pêcheries, 1912, 214 p.

alimentée par des piscicultures de plus en plus efficaces, et surtout que l'on veut rentables. Car, dès ce moment, reniant l'approche gratuite antérieure, le surintendant des pêcheries choisit de vendre la production des fermes piscicoles à tous ceux, clubs, associations et particuliers qui en feront la demande. Et la demande est abondante. En moins de deux ans la rentabilité est au rendez-vous et se maintient : en 1917, selon le rapport du ministre de la Colonisation, des mines et des pêcheries, les clubs privés et les particuliers ont acheté cinq millions de poissons « qui ont repeuplé plusieurs lacs d'où ils étaient disparus depuis nombre d'années ». Malgré la rareté des sources documentaires, on constate tout de même que les clubs privés se livrent à des introductions d'espèces sans égard aux conséquences : le Laurentien introduit ainsi de la ouananiche, du saumon atlantique et de la truite rouge dans le lac Édouard ; le club Roberval tente de repeupler un de ses lacs avec du saumon. Certains clubs comme le Sainte Marguerite Salmon Club mettent sur pied, de concert avec Québec, leur propre pisciculture, en partie subventionnée. Quant aux piscicultures de l'Estrie, situées à Magog et à Baldwin's Mill, elles approvisionnaient surtout les clubs privés des environs en produits variés, tels qu'achigans, touladis et autres truites ; c'est d'ailleurs cette dernière qui développa en particulier les œufs de truites arc-en-ciel importées des États-Unis par Ottawa en 1921. Un million de ces œufs, acheminés en 1927 à la pisciculture de Tadoussac, devinrent autant d'alevins et furent distribués un peu partout en province. Vorace, combative et de belle apparence, la truite arc-en-ciel devint rapidement une prise de choix des pêcheurs, particulièrement ceux de la nouvelle classe moyenne en pleine émergence. Par contre, ce poisson, prédateur très actif qui s'attaque même aux jeunes de son espèce, en venait à modifier complètement l'écosystème d'un lac, obligeant le propriétaire ou le gestionnaire à le réapprovisionner sans cesse. Grâce à ce réseau de fermes piscicoles, le gouvernement du Québec, qui gérait en partie la faune sauvage par ses concessions de territoire et ses règlements, venait de s'assurer une mainmise complète sur le sport de la pêche.

Ce ne sont là que quelques exemples des agressions de la nature qu'entraîna ce développement continu du présumé « paradis de la pêche », dans la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle. Une gestion plus éclairée et dorénavant fondée sur des approches scientifiques vit heureusement le jour à la suite des travaux de l'Office de biologie, créé en 1942.

### **Les clubs privés**

Partout au Québec, la forêt recule. Et la faune sauvage aussi. Surexploitation, pertes d'habitats, extinction appréhendée, plusieurs dangers menacent la faune sauvage et les poissons et ce, depuis au moins le milieu du xix<sup>e</sup> siècle. Le gouvernement du Québec doit adopter au plus tôt, à l'égard de ces précieuses

ressources, quelques mesures efficaces de conservation. L'accroissement naturel de la population du Bas-Canada et l'immigration ont provoqué le débordement des colons au-delà de l'aire seigneuriale, vers les piémonts des Laurentides au nord et des Appalaches au sud. La progression des défricheurs s'accompagne ou alors suit de très près celle des forestiers qui ont entrepris de récolter les bois de taille et de nature diverses qui trouvent facilement preneurs sur les marchés d'exportation. Aux grands pins destinés à la construction navale, entre 1810 et 1860, se sont ajoutés dans les années 1840 les madriers et autres bois de construction de forme standard destinés aux États-Unis, le bois de bouleau pour les cannelles des filatures anglaises, sans oublier la potasse issue de la cendre des bois-francs et les bois courbes. Et voici que se multiplient depuis 1871 la récolte des bois de pulpe et papier. Tous ces prélèvements de matière ligneuse sont effectués par des artisans qui se dédoublent ou qui ont fait alliance : le colon et le bûcheron. Or, l'un et l'autre ont appris depuis longtemps à tirer parti et nourriture de cette forêt giboyeuse et de ce que leur offrent rivières et lacs poissonneux. Survivre et nourrir sa famille pour l'un, « améliorer l'ordinaire » pour l'autre, les conséquences de leurs récoltes sans freins provoquent les alarmes : en 1855, la Montreal Natural History Society craint la disparition totale de l'original que des partis de chasseurs et de braconniers abattent de façon sauvage, soit pour sa viande ou pour sa peau. Quant à l'inspecteur des pêcheries, Richard Nettle, il ne cesse de constater dans ses rapports<sup>18</sup> les dégâts causés aux rivières par les moulins à scie qui se sont multipliés sur les centaines de cours d'eau de la province : barrages, flottage des billes, détournements de cours d'eau, rejets des sciures et surtout, braconnage éhonté du saumon et autres poissons, de nuit, au harpon ou au filet, au pied des barrages. La situation s'annonce grave. Il faut agir de toute urgence.

C'est aussi une tragédie aux États-Unis et ailleurs sur le continent américain : l'heure est venue de mettre un frein à l'exploitation abusive et sans contrôle des ressources naturelles, forestières d'abord, mais aussi fauniques. Le congrès des Forestiers américains, tenu à Montréal en 1882, avait sensibilisé le Commissaire des terres de la Couronne du Québec, W. H. Lynch, sur la valeur irremplaçable des richesses forestières et sur l'obligation de veiller à leur conservation. La création aux États-Unis des premiers parcs nationaux, comme Yellowstone, et de plusieurs réserves publiques de faune ne pouvait toutefois être envisagée ici, du moins, dans l'immédiat par le gouvernement : celui-ci était déjà sollicité par d'urgents besoins et il ne disposait que de moyens plutôt maigres. Une occasion d'agir concrètement se présente néanmoins au début des années 1880. Un litige

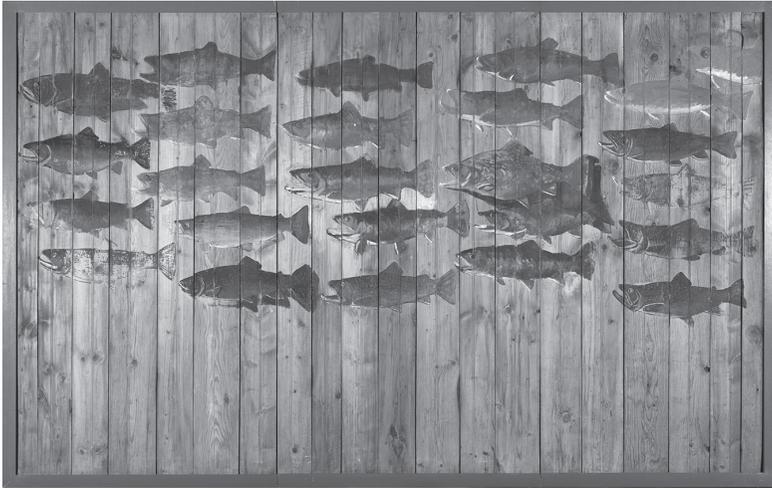
18. Richard Nettle, *The Salmon Fisheries of the Saint-Lawrence and its Tributaries*, Montreal, John Lovell Pub., 1857, 144 p.

perdurait depuis treize ans entre le gouvernement d'Ottawa et les provinces concernant les droits de pêche dans les eaux intérieures et la propriété des rives bordant les plans d'eau et les rivières non navigables. En avril 1882, un jugement de la Cour suprême vient confirmer la propriété de la province sur ces éléments, lui permettant alors d'avancer plus sûrement dans la mise en valeur des milliers de lacs et de cours d'eau de son territoire. Or, l'une des solutions qui se présente au gouvernement s'inspire des concessions de portions de rivières qu'Ottawa vient d'accorder à certains clubs de pêcheurs de saumon sur la Matapédia et la Restigouche. Ce modèle de concession de territoire pour la pratique de la pêche sportive, le Québec n'en ignore ni l'existence ni les modalités, car on vient tout juste, aussi en 1880, de répondre favorablement à une demande de réserve de pêche et de chasse soumise par deux entrepreneurs forestiers. Les deux requérants de ce premier club de *sportsmen*, le club Winchester<sup>19</sup>, étaient d'une part un riche citoyen des États-Unis, William H. Parker de Glen Falls, N.Y. représentant local de la Beaver Lumber Co., et d'autre part, Louis-Alphonse Boyer, propriétaire d'un moulin à scie et ex-député de Maskinongé à la Chambre des Communes. Le territoire vaste et exclusif que Québec leur attribue était situé autour du lac Perchaude, au nord de Saint-Élie-de-Caxton. Ce vaste territoire, joyau naturel de lacs et de cours d'eau poissonneux, attire rapidement une cinquantaine d'autres sportifs financièrement aisés, tout autant passionnés pour la pêche et qui déboursent la somme de cent dollars à titre de frais d'adhésion au club. La nouvelle de la création d'une telle réserve de pêche et de chasse se répandit rapidement parmi les élites montréalaises comptant beaucoup d'anglophones adeptes de la pêche à la mouche qui frappèrent à leur tour à la porte du Commissaire des terres pour former d'autres clubs sur ce même modèle.

Au fil des annonces de nouvelles voies ferrées, celle du Grand Nord ou du Lac Saint-Jean, les demandes de concession de territoire et d'incorporation de clubs ne cessent de parvenir au gouvernement si bien que le premier ministre Joseph-Alfred Mousseau confie au Commissaire des terres le soin d'élaborer le modèle de concessions le plus convenable, dans les circonstances, visant d'une part à satisfaire cette demande nouvelle de loisirs et, d'autre part, à assurer une meilleure conservation tant du poisson que du gibier. Les conditions générales et les autres modalités de la concession de territoires prirent la forme d'un bail décrivant précisément les limites du territoire, les obligations du locataire, le respect des règles de capture, la tenue d'un registre, la présence d'un gardien et le loyer annuel. Ces dispositions figurèrent dans la loi au titre éloquent, adoptée en 1885 (48 Vict. C.12) : « Acte pour faciliter

---

19. Paul-Louis Martin, *La Chasse au Québec*, Montréal, Éditions du Boréal, 1990, 409 p. ; « La chasse et la pêche dans l'histoire forestière », *Histoires forestières du Québec*, vol. 5, n° 2, automne 2013, p. 6-20.



### Fresque de truites

Signé Helen Blake Mackenzie et Robert Wakeman Pilot, ce « mur de truites », illustrant les plus belles prises, ornaît l'intérieur du *Murray River Fish and Game Club*, club de pêche de Charlevoix, fin du XIX<sup>e</sup> siècle

© Musée de la civilisation, don de Francine Saint-Aubin à la mémoire de Philip Mackenzie J<sup>r</sup> ;  
photo : Nicola-Frank Vachon / Perspective Photo, 2006-302.

la formation en cette province de clubs pour la protection du poisson et du gibier ». De cinquante clubs créés entre 1885 et 1896, le nombre passera à trois cents en 1914<sup>20</sup> et à près de six cents avant la Seconde Guerre.

Avant l'augmentation considérable de leur nombre après 1950, le portrait d'un club de moyenne envergure présentait le profil suivant : le nombre de cinquante membres semble bien avoir eu la préférence des requérants d'une incorporation. Pour des raisons de santé financière, de vie associative, de capacité de fréquentation et d'hébergement dans les installations, de droit d'invitation, etc., ce nombre de membres semblait idéal. Le coût d'adhésion au club, fixé dès l'origine à cent dollars s'accompagnait d'une cotisation annuelle minimale de trente-cinq dollars, pouvant varier selon les clubs et leurs besoins de développement. Cette cotisation représentait, encore au début du XX<sup>e</sup> siècle, cinq semaines de salaire d'un travailleur moyen. Comme pour toute association volontaire, les membres élaient un conseil de direction comprenant un président, un vice-président et les officiers habituels. La réunion annuelle se tenait souvent en janvier en vue de préparer la nouvelle saison de pêche, de fixer les dépenses et le montant des cotisations, d'accepter ou non de nouveaux membres et enfin de répartir dans la saison les séjours

20. Québec, *The Fish and Game Clubs of the Province of Quebec : What They Mean to the Province. What Privileges They Enjoy*. Québec, Minister of Colonization, Mines and Fisheries, 1914, 79 p.

de chacun dans les camps. Rien n'interdisait à un membre d'appartenir simultanément à plusieurs clubs et certains parmi les plus riches se le permettaient. De la même façon, le nom d'un membre honoraire pouvait apparaître sur le registre de plusieurs clubs, voilà pourquoi certains ministres et premiers ministres n'ont eu que l'embarras du choix pour effectuer leur voyage de pêche annuel. Ils y étaient d'autant incités à accepter les invitations que la qualité de l'accueil et de l'hébergement qu'ils y trouvaient équivalait à celle des meilleures auberges de l'époque. Certains clubs se dotaient effectivement d'immeubles, camps et dépendances parmi les plus modernes et les plus confortables de l'époque. Il était aussi permis à un membre de construire à ses frais un chalet ou toute autre dépendance utile à la condition d'obtenir une autorisation et de reconnaître formellement que la propriété foncière restait entre les mains de l'État. En vertu de ce privilège, le major Henry Sanford, propriétaire de la Cie des Wagons Pullman, se fit construire un véritable château forestier au lac Mackay-Smith, en 1915. Construit en bois équarri, récolté loin du lac pour ne pas en affecter le paysage, le bâtiment comptait treize pièces, chauffées chacune par un poêle ; elles étaient aussi dotées de courant électrique fourni par une génératrice à gaz ainsi que d'eau courante alimentée par un immense puits de surface. Les dépendances d'usage entouraient cette demeure « rustique », camp des guides, abri à bois, cabane à canots, glacière, fumoir, etc. Deux ans plus tard le téléphone reliait le camp au reste du monde afin de permettre aux occupants de suivre le cours de la bourse à Wall Street. Tel était ce « Sportsmen Paradise », aménagé au nord des États-Unis.

Puisque l'objectif officiel de leur concession de territoire était de veiller à la conservation de la faune, poissons et gibier, les clubs étaient avant tout tenus de respecter les lois et les règlements. Ils devaient tenir un registre du nombre de pêcheurs et de leurs prises dans chacun des lacs, et transmettre un rapport annuel de l'ensemble de leurs activités. Ils avaient aussi l'obligation de mettre en place un système de gardiennage, permanent dans certains cas, et de contrôle des accès si bien que les gardiens en vinrent à agir comme des gardes-pêches et des gardes-chasses officiels, investis des mêmes pouvoirs que leurs collègues œuvrant dans les zones publiques.

Si le bilan des clubs a été jugé globalement positif en ce qui concerne le grand gibier, il a été estimé plus mitigé du côté de la pêche. On a dû ici et là recourir à une gestion radicale de plusieurs lacs avant de procéder à desensemencements. L'introduction de la pêche à la traîne et l'emploi d'appâts vivants, formellement interdits par la plupart des clubs les plus rigoureux, entraînèrent des changements de populations de poissons qu'il fallut corriger.

## Les guides de pêche

Métier en voie de disparition : guide de pêche. Comment peut-on croire que tous ces urbains, empereurs d'industrie, grands financiers, professionnels, hommes politiques et grands bourgeois, tous épris de pêche à la mouche pouvaient trouver leur aise et leur chemin dans les bois sauvages, ou naviguer dans les rivières aux eaux vives du Québec ? Il leur fallait l'assistance, l'aide irremplaçable d'un homme du cru, un autochtone d'origine amérindienne si possible ou, à tout le moins, un forestier local, un de ces hommes de bois inventifs, vigoureux, durs à la peine et sachant tout sur les poissons, leurs mœurs et leurs usages. On ne connaît généralement leurs noms que par les témoignages ou les photographies des *sportsmen* qu'ils ont pilotés au milieu des bois. Sur la Côte-Nord, le guide le plus connu de la rivière Godbout était Napoléon-Alexandre Comeau<sup>21</sup> qui a laissé son nom à la ville. Sur les rivières Restigouche et Matapédia les guides ont pour nom Adams, Harvey, Murray ou FitzGerald et proviennent des environs. À proximité des réserves amérindiennes, comme au nord de Québec, on retrace les noms des Gros-Louis et des Sioui parmi les guides des clubs établis le long du chemin de fer du Lac Saint-Jean. S'y mêlent les noms des résidents de la région, les Beaupré, Fortin, Grenon, Girard, Vézina et aussi les Lirette<sup>22</sup> qui ont pratiqué le métier leur vie durant.

Les tâches du guide sont multiples : après avoir conseillé le pêcheur, membre ou invité du club, sur le meilleur choix du lac ou de la rivière, selon le jour, il se charge de rassembler équipement, accessoires et victuailles nécessaires, que ce soit pour une brève sortie ou pour une excursion de quelques jours. Avec ou sans portageurs, on se rend au lac ou à la rivière où le pêcheur lance ses premières lignes. Dans un canot, c'est évidemment le guide qui est à la manœuvre, dirigeant l'embarcation d'un commun accord, là où les lieux semblent les plus propices pour une belle prise. C'est aussi lui qui mouillera la puise pour capter le poisson, truite ou saumon, qui aura été bien ferré. De retour au camp, il pourra, selon les cas, s'occuper des plus belles prises et de les emballer, bien enveloppées de mousse, dans une boîte remplie de neige. Elles seront expédiées en ville ou aux États-Unis par le train du lendemain. Une relation non seulement de confiance mais aussi d'amitié s'établissait souvent entre le pêcheur et son guide.

21. Napoléon-Alexandre Comeau, *La Vie et le sport sur la côte nord du Bas Saint-Laurent et du golfe*, Québec, Éditions Garneau, 1945, 372 p. [Traduction de Nazaire LeVasseur : *Life and Sport on the North Shore of the Lower St. Lawrence and Gulf*, Daily Telegraph Printing House, 1909 ; introduction d'E. T. D. Chambers.

22. Maud Lirette, *Gérard Lirette, dernier gardien du club Triton, trappeur et coureur des bois*, Québec, à compte d'auteur, 2013, 170 p. ; « Les Beaupré » et « Les coureurs des bois Lirette », dans Sylvain Gingras, *op. cit.*, p. 548-571 et p. 591-624.



### **Panier m'ikmaq**

Panier de transport pour acheminer le matériel dans les clubs de pêche, v. 1870-1900

© Musée de la civilisation,  
don de Richard Gauthier ;

photo : Red Méthot / Icône, 2012-685

Quand on apprend qu'à la fin du mois d'août 1908 il fallut engager pas moins de 90 guides pour accompagner les nombreux membres et invités présents sur l'immense territoire du club Triton, on ne peut que convenir de l'importance économique de ce métier dans l'économie régionale. Plus encore, à la grandeur du Québec, en 1943, on dénombre 1881 guides et 817 gardiens à l'emploi des 665 clubs de chasse et de pêche. Combien de ces guides, encore actifs jusqu'en 1978, pourrait-on interroger aujourd'hui ?

Les rapports des guides avec leurs clients étaient aussi variables que les personnalités de chacun, mais on sait qu'année après année de véritables complicités pouvaient naître entre ces hommes et donner lieu à des témoignages concrets de la part des « messieurs » : dons en argent expédiés lors des anniversaires, cadeaux au temps des fêtes du Nouvel An, frais de scolarisation des enfants du guide, etc. Des liens discrets mais puissants réunissaient souvent, au-delà de leur différence sociale, ces amis de la nature, complices de précieux moments.

### **Le paradis menacé**

Le saumon de l'Atlantique : première espèce menacée de l'ère industrielle. Entre les années 1810 et 1860, l'exploitation des ressources naturelles, forêts et faunes, connut une envergure telle que certaines espèces animales, soit disparurent de leur habitat d'origine, soit frôlèrent de très près l'extinction. Le cas du saumon constitue un exemple éloquent des multiples impacts qu'entraînèrent à leur suite le développement intensif des pêcheries et l'exploitation forestière.

L'accroissement naturel de la population du Bas-Canada, la forte immigration et les poussées de colonisation à l'intérieur du pays avaient ouvert de nouveaux marchés et des débouchés pour les produits des eaux

et des forêts. Qui dit nouveaux marchés dit aussi profits, et nouveaux entrepreneurs. Et surtout ruée sur les ressources. Ajoutons à ce tableau qu'il n'existait pratiquement pas de règles à l'égard de ces ressources, ni contrôle, ni surveillance des méthodes de capture et des prélèvements. Les rares redevances sur les produits étaient versées aux propriétaires des terres, aux détenteurs de titres, avant l'abolition du régime seigneurial, en 1854, ou à la Couronne, propriétaire des terres publiques non concédées.

Quels sont ceux qui, les premiers, ont évoqué un paradis de la pêche ? Ce sont les officiers de l'armée britannique, en poste à Québec et dans les Maritimes, qui ont laissé la plupart des témoignages écrits sur la pêche au saumon, pêche à la mouche bien sûr, qu'ils ont eu le loisir de pratiquer durant leur séjour dans les garnisons du Canada. De Frederic Tolfrey en 1816 au major Ross King en 1866, incluant Walter Henry en 1839, et quelques civils comme Richard Nettle et William A. Adamson<sup>23</sup> en 1856, ces auteurs et beaucoup d'autres moins connus ont qualifié les rivières à saumon du Bas-Canada de véritables paradis de la pêche à la mouche. Or, voici qu'après 1830, le royaume du saumon, ce roi des eaux douces, commence à connaître de sérieuses menaces.

Les attaques contre les saumons viennent de toutes parts : de l'avidité sans borne des commerçants, des braconniers âpres au gain et des forestiers insouciant qui s'approprient sans vergogne le cours des rivières. Il est vrai que le commerce du saumon salé avait connu un développement continu depuis les débuts du Régime français alors que les rivières les plus importantes de l'estuaire et du golfe étaient affermées par les détenteurs des seigneuries à des exploitants. On barrait les rivières avec de grandes sennes, des filets cousus ensemble, qui pouvaient facilement capturer, lors de la montaison dans les périodes de fraie, des milliers de saumons en quelques jours. Or, cette pêche allait bientôt connaître une exploitation plus intensive : citons, entre autres cas, celui de la rivière Restigouche. Coulant au fond de la Baie des Chaleurs, elle est l'une des rivières les plus importantes et les plus productives au début du XIX<sup>e</sup> siècle, car elle rassemble à la fin de sa course les eaux de trois autres grandes rivières à saumon, soit la Matapédia, la Patapédia et la Causapsal. La récolte de saumons y tient du prodige : en 1805, l'exploitant Robert Ferguson rapporte avoir expédié en Angleterre pas moins de 13 000 tierces ou barils de saumons, chaque baril pesant environ 350 livres. Des poissons de 40 et

23. Walter Henry, « Observations on the Habits of the Salmon Family », *Transactions of the Literary and Historical Society of Quebec*, vol. 3 (1832-1837), p. 346-364 ; *Trifles from my Portfolio, or Recollections of Scenes and Small Adventures during twenty-nine years' military service [...]*, Québec, W. Neilson, 1839, vol. 2, 252 p. ; William Agar Adamson, « The Decrease, Restoration and Preservation of Salmon in Canada », *The Canadian Journal of Industry, Science, and Art*, nouv. sér., vol. II, 1857, p. 1-7 ; et *Salmon Fishing in Canada*, James Edward Alexander ed., London, Longman, Green, Longman, and Roberts [et] Montréal, B. Dawson and Son, 1860, 350 p.

50 livres, même 60, y sont fréquents dans les filets. Une fois vidés et salés, les saumons pèsent en moyenne 25 livres, si bien qu'au total, ce sont plus de 200 000 saumons qui sont pêchés chaque année dans cette rivière. Autre témoignage, celui de l'archevêque anglican Jacob Mountain, qui remonte en canot la Restigouche et la Matapédia en 1824, et qui se fait indiquer des fosses où sont capturés pas moins de 3 000 saumons en quelques jours. Personne ne semble alors s'inquiéter du renouvellement de ces poissons. Dans son rapport de 1831 sur l'état des ressources, l'arpenteur Joseph Bouchette<sup>24</sup> souligne pourtant que, sur les seize rivières à saumon de la Baie des Chaleurs, la Restigouche a toujours produit beaucoup plus que les 2 000 et 3 000 tierces de cette année. Il impute cette diminution des captures aux modalités de la pêche et à la durée de la saison. Vingt ans plus tard, la pêche sera en effet réduite à quelques centaines de tonneaux. Le saumon a diminué de façon effarante et il va bientôt disparaître de la Restigouche, rapporte l'inspecteur Moses H. Perley, en 1849, aux autorités de la province voisine<sup>25</sup>.

En fait, l'intensité des captures de saumons n'était pas le seul fait des concessionnaires des rivières : parmi les 24 rivières à saumon de la Côte-Nord, exploitées intensivement elles aussi, cette fois par la Cie de la Baie d'Hudson, plusieurs rivières sans surveillance, comme la Bersimis, étaient souvent visitées en toute irrégularité par des navires états-uniens venus remplir leurs cales de saumons, qu'ils écoulaient ensuite sur le marché de Boston. Ces pêcheurs pirates, et aussi les cueilleurs d'œufs d'oiseaux marins, les *egggers*, contrevenaient au traité de réciprocité de 1854 conclu avec les États-Unis. À Québec, l'alerte sonne, le saumon va-t-il disparaître partout ? Voilà pourquoi le gouvernement du Canada-Uni sent l'urgence de se doter d'une loi et d'un Service des pêcheries afin de mieux surveiller l'ensemble de cette activité. Créé en 1857, ce service partage ses travaux en deux divisions, trois ans plus tard, l'une s'occupant du golfe du Saint-Laurent, l'autre veillant sur la partie supérieure du fleuve avec ses tributaires, à l'ouest de Pointe-des-Monts. Le commandant Pierre Fortin, à bord de sa goélette « La Canadienne », commence aussitôt à mettre un peu d'ordre dans les pêcheries du golfe. Quant à la responsabilité de la partie supérieure du fleuve, elle fut confiée à un personnage déjà bien connu et fort apprécié des autorités, Richard Nettle.

Né en Angleterre en 1812, Richard Nettle, avait eu le loisir, dans sa jeunesse, de pêcher le saumon dans la rivière Tamor, dans le Devonshire, avant que l'exploitation des mines ne pollue la rivière et le fasse disparaître. Bousculée par un tel événement, sa passion pour la pêche au saumon allait

24. Joseph Bouchette, *Description topographique de la province du Bas-Canada*, Londres, W. Faden, 1815, 664 p. [Réédition, Montréal, Ed. Élysée, 1978] ; *A Topographical Dictionary of the Province of Lower Canada*, Londres, Longman, Rees, Orme, Brown, Green and Longeant, 1832, 360 p.

25. Moses Henry Perley, *Report on the fisheries of the Gulf of St. Lawrence*, Frédéricion, J. Simpson, Printer to the Queen's Most Excellent Majesty, 1849.

plus tard inspirer l'un de ses projets. Venu une première fois à Québec en 1838, en tant que membre de l'équipage de la frégate « Hastings » qui amenait lord Durham et sa suite, il y revient quatre ans plus tard après avoir quitté le service de la marine. Il se fixe alors dans la capitale et déclare travailler comme instituteur. Il a maintes et maintes fois l'occasion de se livrer à son sport préféré, la pêche à la mouche, au saumon et à la truite au cours des quinze années suivantes. Il publie d'ailleurs le récit de ses excursions de pêche sous le titre *The Salmon Fisheries of the Saint-Lawrence and its Tributaries*, en 1857, quelques mois avant d'être nommé surintendant des pêcheries.

Dans le cadre de ses fonctions, il procède à l'inspection et au relevé des captures dans l'ensemble des rivières, petites et grandes qui se jettent dans le fleuve, sur la rive nord, depuis Les Escoumins à l'est jusqu'à La Pérade à l'ouest, et dans les cours d'eau de même nature sur la rive sud, de cette hauteur jusqu'à Cap-Chat. Le résultat de ses inspections soulève de grandes inquiétudes. Une rivière, comme celle des Escoumins, qui accueillait autrefois de 200 à 300 saumons par marée et que fréquentaient assidûment les pêcheurs sportifs de Québec, n'en contient plus un seul depuis qu'un barrage a été construit un peu plus haut. Et la même situation se répète tout au long de ses visites : ici, ce sont des barrages sur quelques tributaires du Saguenay et sur les rivières Murray et Malbaie ; là, c'est en plus le harponnage du saumon sur les rivières Portneuf et Sainte-Anne en haut ; là encore, c'est la surpêche au filet sur la rivière Saint-Charles ou celle que fait Louis Déry, à la foëne et au filet sur la Jacques-Cartier, pour approvisionner le marché de la capitale. Le portrait lui semble complètement désolant, d'autant plus qu'un projet de loi obligeant les propriétaires de barrages à construire des passes migratoires pour le saumon, projet présenté par M<sup>r</sup> Price, député de Chicoutimi, n'a pas réussi à franchir la troisième lecture lors de la dernière session du parlement. Il reste une solution : tenter l'expérience, récemment réussie tant en France qu'en Irlande, de la pisciculture afin de repeupler les cours d'eau qui offrent de bonnes conditions.

Nettle mûrit son projet piscicole depuis déjà longtemps, en fait depuis un séjour instructif effectué en France, en 1842. À cette occasion, il a rencontré dans les Vosges les deux pêcheurs François Gehrin et Joseph Remy qui ont réussi à reproduire artificiellement les truites de leurs rivières. Ces pêcheurs sont d'ailleurs à l'origine du collège de la Pisciculture créé ensuite à Paris. Le surintendant reçoit rapidement du premier ministre Étienne-Paschal Taché l'autorisation et les moyens de mettre sur pied un « ovarium », soit un bassin aménagé en frayère pour recevoir les œufs et la laitance des poissons en vue de leur reproduction. Le lieu choisi se trouve à l'arrière de son bureau, à l'angle des rues Saint-Jean et Sainte-Ursule. Le bassin est long comme deux tables de

billard, écrit le journaliste du *Morning Chronicle* qui visite l'installation ; il est garni de sable et de gravier, et est alimenté par une arrivée d'eau provenant de l'aqueduc et qui chute à un pied plus haut afin d'oxygéner le tout. À l'autre extrémité, une passe amène l'eau et les œufs une fois éclos à un petit étang contenant des roches, du sable et des plantes aquatiques servant d'abris aux petits poissons.

À l'automne 1857, Nettle se procure des truites vivantes et bien saines capturées sur la Jacques-Cartier à la hauteur de Sainte-Catherine. Avec le pouce d'un côté et la main de l'autre, il lui suffit de comprimer doucement l'abdomen des poissons plein d'œufs et ensuite de la laitance au-dessus du bassin pour que ce mélange provoque la fertilisation des milliers d'œufs qui se déposent alors sur le fond rocheux. Nettle raconte avoir suivi ensuite, presque jour et nuit, l'évolution des embryons à l'aide d'un microscope : de l'œil, des vertèbres aux nageoires, et aux vésicules sanguines, les œufs changèrent de forme en deux mois. Ils prirent ensuite leur profil d'alevin. Après quatre mois, il lui fallut nourrir les petits poissons en pulvérisant une moulée de foie bien cuit, et plus tard avec des petits vers provenant des fosses des tanneries. L'automne venu, il offrit ses petites truites à John Gilmour qui les mit dans l'étang de sa villa Marchmount, à Sillery. À l'automne suivant, en 1858, après avoir nettoyé les bassins, il se procura des œufs et de la laitance provenant des saumons les plus sains recueillis sur la Jacques-Cartier. L'expérience fut encore une fois couronnée de succès, comme au cours des années qui suivirent, si bien que Nettle commença à expédier des saumoneaux dans quelques-unes des rivières les plus dépeuplées de la Côte-Nord, la Mingan, la Godbout, la Pie et la Saint-Jean. La pisciculture au Canada venait de naître et le saumon de trouver son sauveur.

### **Démocratisation**

Une surprenante combinaison de facteurs accompagne la démocratisation de la pêche sportive et la multiplication des clubs de pêche après la Première Guerre mondiale. À l'amélioration générale de l'économie après 1920, en dépit de la très mauvaise période des années 1929-1930, il faut ajouter l'augmentation des voitures automobiles et aussi des routes qui donnent accès à davantage de territoires forestiers, sans oublier l'addition de deux nouvelles inventions, le petit moteur hors-bord à essence pour les canots et les chaloupes, et enfin le moulinet à lancer léger équipé du mono-filament en polypropylène. Au début des années 1950, un des gains les plus importants du syndicalisme viendra enfin coiffer l'ensemble de ces avantages, soit l'instauration progressive du congé de fin de semaine. Reprenons ces éléments dans l'ordre.



### Le légendaire « Ristigouche 423 »

Moulinet en métal et ébonite, et son étui en cuir, de la maison Edward vom Hofe Fishing Reels de New York, début du xx<sup>e</sup> siècle

© Musée de la civilisation ;

photo : Julien Auger / Icône, 2012-1040-1

### Hors-bord Evinrude

Premier moteur portable à deux temps inventé en 1909 aux États-Unis par le Norvégien Olé Evinrude qui révolutionne le loisir nautique et le monde de la pêche, v. 1970.

L'entreprise est acquise par Bombardier en 2001

© Musée de la civilisation, don de Richard Gauthier ;

photo : Red Méthot / Icône, 2012-1240



### Le moulinet « Mitchell 300 »

Breveté en 1950 par l'entreprise française Carpano & Pons, premier moulinet à lancer léger à tambour fixe, mondialement répandu sous le nom Mitchell, prétexte commercial qui honore Michel Pons, fin du xx<sup>e</sup> siècle

© Musée de la civilisation ;

photo : Red Méthot / Icône, 2004-502

Comme il arrive souvent, l'économie qui a bénéficié de l'effort de guerre, connaît une forte reprise tout au long des années 1920. Enrichie par une forte immigration venant d'Europe, la population du Québec augmente à 2,8 millions, soit d'un demi-million en six ans, dès après le recensement de 1921. Vivant maintenant en majorité dans les villes, cette population possède de meilleurs revenus et plus de temps de loisirs que les générations antérieures. Cinémas, restaurants et cabarets, théâtres et lieux de spectacles se multiplient au cours de ces années qualifiées de folles. Le nombre d'automobiles, qui est passé de 254 en 1907, à 170 000 en 1929, permet enfin des ballades et des séjours à la campagne, soit pour y visiter la parenté ou pour découvrir les régions forestières avec leurs « innombrables lacs de toutes dimensions qui constituent un véritable paradis de pêche » pour des urbains « qui viennent y chercher le calme et le repos que nécessite la vie active et déprimante des grands centres », avance alors la publicité officielle. Pas moins de cinquante grandes routes, de « première classe », totalisant 4 972 milles, ont été construites en dix ans, rapporte aussi le rapport de la Voirie en 1929. Quant aux chemins ruraux, de « deuxième ou troisième classe », ils s'étendent sur plus de 32 000 milles : c'est effectivement grâce à ceux-ci et aux chemins ouverts par les compagnies forestières que les pêcheurs sportifs peuvent maintenant pénétrer à l'intérieur du pays. En 1939, le financier montréalais Robert W. Reford peut emprunter une route récemment aménagée par la Compagnie Price pour se rendre en moins de deux heures de sa villa de Grand-Métis jusqu'à son club de pêche au saumon dans la Matapédia.

Bon indicateur d'une société plus aisée, le nombre de clubs privés de chasse et de pêche passe de 300 à 665 entre 1914 et 1943, soit une création moyenne de dix nouveaux clubs par année ; mais il s'en rajoute 1 400 autres trente ans plus tard, soit environ une cinquantaine chaque année. Quel est donc le portrait de ces nouveaux pêcheurs sportifs ? La première vague de membres des clubs appartenait sans conteste aux catégories les plus privilégiées et les plus riches, tant de la société canadienne qu'états-unienne. Cette première cohorte d'une centaine de clubs, majoritairement anglophones<sup>26</sup>, ne comptait d'ailleurs que de rares francophones, souvent admis dans le club pour maintenir stratégiquement de bons rapports avec le gouvernement. Une deuxième cohorte, noyautée cette fois par des francophones un peu plus aisés parvient à se glisser progressivement dans le paysage : elle en viendra à dominer le nombre de concessions annuelles de territoires réservés peu avant 1943. Ce deuxième groupe de pêcheurs sportifs, issus d'une moyenne

26. Voir, entre autres, Hoagy B. Carmichael, *The Grand Cascapedia River. A History*, New York, Anesha Publishing, vol. I, 2006, 292 p., vol. II, 2012, 512 p. ; Mari Hill Harpur, avec Eileen Regan McCormack, *Les Pèlerins de la rivière Saint-Jean : chronique de saumons et de saumoniers*, Westmount, Linda Leith Éditions, 2016, 166 p. ; Edward Weeks, *The Moisie Salmon Club*, Massachusetts, 1971, 241 p.

bourgeoisie, comprend surtout des commerçants prospères, des politiciens, des professionnels comme les médecins et les avocats, quelques pharmaciens, des industriels et des entrepreneurs, des hôteliers et enfin plusieurs sportifs déjà membres d'associations de protection de la nature et de la faune.

Le troisième groupe de clubs créés entre 1950 et 1970, tout en demeurant entre les mains des élites francophones, ouvre clairement les portes à une nouvelle classe de sportifs issus soit du syndicalisme, soit des entités municipales et paroissiales. Des témoins de cette période confirment que les critères d'attribution des concessions avaient été revus et passablement assouplis, principalement sous le régime de Maurice Duplessis : territoires moins vastes, souvent réduits à quelques lacs, réduction aussi du nombre de membres, des frais d'admission, de la cotisation annuelle ainsi que du loyer du bail. Plutôt que d'augmenter le nombre de membres, certains clubs acceptent de fragmenter leur territoire et d'en céder une partie à un club ami. À défaut de pouvoir s'appuyer sur les archives de tous ces clubs, documents disparus dans un incendie des Archives nationales en 1981, leur seule dénomination officielle en révèle beaucoup sur la nature et la provenance de leurs adhérents : on note ainsi un club des Métallos de Montréal, un pour les ouvriers de l'Alcan, les Alcaniens de Shawinigan, un autre pour ceux de l'Atlas Steel à Tracy, un autre pour les employés de la Shawinigan Water & Power, et tant d'autres qui partagent un atout indispensable : ces gens peuvent en effet compter sur un bon salaire, régulier en plus, ainsi que sur des vacances et des congés de fin de semaine. On trouve aussi beaucoup de pêcheurs et sans doute aussi de chasseurs chez les policiers et les pompiers : possèdent ainsi leur propre club ceux de Montréal, de Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine, de Kénogami et aussi ceux de Port-Alfred.

Alors que les clubs pionniers, ceux des années 1885-1914, avaient reçu des appellations empruntées soit à la mythologie (Thémis, Triton), à la géographie (Laurentides, Adirondack, Cap Tourmente), à l'histoire (Frontenac, Champlain, Charlevoix, Colbert, Jacques-Cartier, Montcalm) et enfin à la toponymie amérindienne (Cascapédia, Kipewa, Matamajaw, Ontarizzi), tous des choix de noms révélateurs des valeurs symboliques et de la culture de leurs membres, à l'opposé les appellations des clubs de la dernière fournée, celle d'après 1950, traduisent fort bien l'origine populaire, les ambitions sportives et la franche camaraderie qui accompagnent ces groupes : notons ainsi le club Au Diable Vauvert, celui des Guetteurs d'ours, de la Divine Bergère, de la Grosse Truite, et de la Petite Truite, des Jarrets Noirs, des Joyeux Lutins, du Ha ! La Paix et enfin de Vive la Joie. Comment ne pas croire à un enthousiasme communicatif, à un évident mouvement d'appropriation de la nature par une classe moyenne et ouvrière longtemps privée des accès les plus élémentaires à son patrimoine forestier.



### Ah ! La vie a ses bons moments

Affichette publicitaire de la brasserie Molson associant bière et loisirs, milieu du xx<sup>e</sup> siècle

© Musée de la civilisation, don de Richard Gauthier ; photo : Red Méthot / Icône, 2012-1217

### Vers à vendre

Enseigne familière signalant un point de vente d'appâts pour la pêche à la ligne, début du xx<sup>e</sup> siècle

© Musée de la civilisation, don de Jocelyne Mathieu ; photo : Red Méthot / Icône, 2018-154-1



Autre indication de changement, certaines barrières sociales sautent rapidement dès qu'il s'agit de la pêche. On trouve ainsi plusieurs religieux et membres du clergé parmi les nouveaux requérants des clubs : la Fraternité de Lanoraie a son propre club de pêche, les frères des Écoles chrétiennes aussi, les paroisses de Sacré-Cœur et de Boileau & Ferland, également ; un révérend M.A. Bergeron a son club privé de même qu'au moins un chanoine épiscopal, M<sup>sr</sup> Bourgeois, en Mauricie. Il ne manquait qu'un évêque, celui de Rimouski qui devient premier membre honoraire du club Taché, anciennement appelé Caribou, qui a été acquis de Robert W. Reford en 1943 par des prêtres du diocèse et du séminaire. Monseigneur l'évêque aura droit à son propre chalet construit sur le lac Chic-Choc tant pour y pêcher que pour y accueillir ses invités en toute quiétude.

Jusqu'au milieu des années 1930, le seul type de pêche qualifiée vraiment de sportive était la pêche à la mouche. Les adeptes de cette pêche, membres de l'élite la plus privilégiée de la société, estimaient pratiquer un art ou une science d'un grand raffinement. Leurs seuls adversaires, les saumons et les truites, étaient rois ou princes des eaux douces. Ces poissons vivaient près de la surface, dans les eaux claires et cristallines où il s'agissait de leur présenter,

le plus délicatement possible, la mouche la plus appétissante pour leur livrer ensuite un dur combat. Un combat entre égaux...

D'autres types de pêche existaient toutefois bel et bien, comme à la ligne dormante munie d'hameçons – des *ains* – ou encore la pêche à la traîne et au lancer avec des leurres, mais on les considérait comme des pratiques alimentaires, sans valeur sportive, d'autant plus qu'elles visaient des poissons vivant surtout en eaux profondes, comme ici les dorés, les brochets, les maskinongés et aussi les achigans. On pratiquait cette dernière pêche avec une canne courte et solide, un moulinet, des soies et des leurres rigides, fondus en plomb ou en étain, comme le célèbre « devon », ou des leurres souples, en tissus soigneusement cousus et décorés pour imiter un vairon. Izaak Walton en présente d'ailleurs une description fidèle dans son guide en 1653. Formellement interdit dès le début des concessions par la plupart des clubs, ce type de pêche au lancer avec leurre, appelé plus tard le lancer lourd, va cependant connaître un développement différent à partir du milieu des années 1930. Apparaissent alors sur le marché deux inventions remarquables : la première est un nouveau moulinet à tambour fixe avec arceau, permettant de lancer loin et plus facilement de nouveaux types de leurres, ce moulinet prend le nom de lancer léger ; quant à la seconde invention, il s'agit d'une nouvelle ligne à pêche, très légère elle aussi, et surtout très résistante, le monofilament en polypropylène mis au point en 1937 par la Compagnie Dupont de Nemours, ligne que l'on va rapidement associer au nouveau moulinet. On dira plus tard de cette ligne à pêche qu'elle a été créée spécifiquement pour le pêcheur par les dieux protecteurs. De nouveaux leurres voient bien entendu le jour pour satisfaire une demande qui s'annonce considérable : leurres articulés en 1907, vairons artificiels, en anglais *minnows*, traduits ici par *ménés*, cuillers tournantes ou ondulantes, poissons-nageurs à bavette mis au point par Lauri Rapala en 1936, et tant d'autres adaptés à des milieux et des poissons auparavant assez peu fréquentés.

Pour compléter ce qui s'annonce déjà comme une révolution, il faut ajouter l'invention aux États-Unis du moteur hors-bord, en 1909, par le Norvégien d'origine Olin Evinrude. Ce moteur à essence à deux cylindres connaîtra une diffusion considérable après 1921 grâce à la marque des quatre frères Johnson qui aura une grande renommée au Québec.

D'immenses possibilités s'ouvrent alors aux pêcheurs de tous les horizons et pas seulement aux membres des clubs : conquérir les lacs et les réservoirs de grande taille, pêcher sur des rivières à fort courant, pêcher en toute sûreté sur le fleuve, et surtout diversifier les pratiques et les captures. Plus qu'auparavant grâce à l'automobile, les pêcheurs envahissent les grands lacs du Québec, le Memphrémagog, le Massawippi, le Saint-François, le Témiscouata, le lac Saint-Jean, les grandes rivières comme la Saint-Maurice,

la Batiscan, et le fleuve bien sûr d'où l'on tire bars rayés, dorés, brochets, touladis et ouananiches. Ici et là, dans les années 1950 et 1960, on voit ainsi des familles de pêcheurs du dimanche envahir littéralement les lacs et les rivières près des villes pour y faire un pique-nique et tirer une ligne au pied des rapides, des chutes et des barrages.

Or, véritable révolution dans les loisirs, il n'y a plus seulement le congé du dimanche : depuis 1953, les syndicats des ouvriers industriels ont obtenu le congé de travail du samedi, ou si l'on veut la semaine de quarante heures en cinq jours consécutifs, inventant du même coup le congé de fin de semaine qui va rapidement se généraliser partout au pays.

En augmentation constante par la suite, le nombre de pêcheurs sportifs va alors commencer à frapper aux portes, à bousculer certains acquis et à remettre en question le système des clubs privés qui limitent à un trop petit nombre de privilégiés l'accès aux ressources halieutiques.

### **Concours de lancer léger**

Dès le moment de sa mise au point, au milieu des années 1930, le moulinet à tambour fixe avec arceau monté sur une canne souple, appelé lancer léger, a conquis une toute autre catégorie de pêcheurs que celle des pêcheurs à la mouche. Utilisant des leurres tournant et oscillant, imitant les petits poissons, ce type de pêche s'adressait surtout aux pêcheurs intéressés par les poissons de fond tels que brochets, dorés, achigans, touladis et maskinongés, même si les truites mouchetées et arc-en-ciel ne s'y montraient pas indifférentes. Faciles à manier et de moins en moins coûteuses, les cannes à lancer léger comblaient un besoin de loisirs en nature chez des citoyens de plus en plus mobiles et disposant de temps libres.

On peut croire que les associations locales de pêcheurs, habituellement soucieuses d'informer leurs membres sur les développements récents de leur activité, ont dû organiser à l'occasion de leurs réunions régulières des conférences, des sessions de formation et d'échanges autour des équipements, leurres et autres accessoires de la pêche au lancer léger, en constant développement. C'est précisément dans cet esprit que fut organisé, en août 1957, à la piscine du Parc de l'exposition de Trois-Rivières, un concours d'habileté et de précision au lancer léger. Mis en place durant la semaine de la foire régionale, l'événement rassemblait des pêcheurs de tous horizons, des membres de clubs autant que ceux des associations et il était commandité par le commerçant local des équipements de sports et par les fournisseurs de ses principales marques d'équipements. Trois cibles flottantes, faites chacune de deux tubes circulaires, un grand et un petit, étaient ancrées au fond de la grande piscine des enfants. Après s'être inscrit et avoir payé les frais, chaque candidat avait droit à cinq lancers avec la canne qui lui était fournie : un



### Coffret Knickerbocker

Coffre à dix-sept plateaux métalliques du fabricant étatsunien  
Knickerbocker et son assortiment de leurres, v. 1918

© Musée de la civilisation, don d'Errol Trachy ; photo : Red Méthot / Icône, 2018-178-17



### Poisson nageur et flotteur

Objets d'art populaire très recherchés  
par les connaisseurs, xx<sup>e</sup> siècle

© Musée de la civilisation ;

photo : Red Méthot / Icône, 2004-1316 et 2004-910



pois léger en plastique remplaçant le leurre au bout de la ligne et un préposé enregistrerait le nombre de lancers ayant atteint le grand et le petit cercle de la cible. Le pointage ainsi établi, le candidat remplissait un bulletin et le déposait dans une urne en vue du tirage prévu à la fin de la foire. Le concours attira plusieurs centaines d'amateurs.

Les gagnants reçurent les plus récents équipements de marque Mitchell et les fonds recueillis à l'inscription furent versés à une œuvre charitable.

C'était une façon originale de promouvoir la pêche sportive auprès d'une population qui ne demandait pas mieux que de s'approprier à son tour les richesses fauniques des lacs et des rivières mauriciennes.

### **Le déclubage**

Maîtres chez-nous ! Cette expression est plus qu'un slogan électoral lancé en public en 1960. C'est une intention ferme de mettre fin à une certaine aliénation tant économique que culturelle et tout à la fois un programme d'actions à mettre en œuvre pour reprendre le contrôle sur les ressources naturelles du Québec.

Le potentiel économique des loisirs en forêt, de la chasse et de la pêche sportive est de plus en plus reconnu comme en témoigne la série d'analyses et d'études que publie en 1942 l'École des hautes études commerciales (HÉC). Sous la direction de l'économiste Esdras Minville, une équipe de chercheurs chevronnés a passé au crible l'état des activités et les rendements tirés de la forêt, des mines, de l'agriculture et des pêcheries. Dans le rapport intitulé *Notre milieu*, l'auteur, Gérard Delorme<sup>27</sup>, affirme que les ressources fauniques ont diminué de 70 % entre 1900 et 1939, en raison des récoltes abusives, du développement du réseau routier, de l'inobservance des lois dans les chantiers de bûcherons, des nouveaux fronts de colonisation et surtout des moyens ridicules de contrôle dont dispose le gouvernement : sur les terres publiques, il n'y a qu'un garde-chasse ou garde-pêche par 700 milles carrés, alors que dans les territoires loués, les clubs, il y a un gardien par 16 milles carrés. L'exploitation de la faune, incluant la pêche sportive, constitue un actif qui requiert une gestion plus rigoureuse : « si nos gens comprenaient l'importance de la faune, écrit l'économiste, s'il ne se commettait pas d'abus, je n'hésiterais pas à me ranger parmi les adversaires des clubs. » Et il conclut en recommandant que soit augmenté le budget du Service de la chasse et de la pêche de façon à accroître le nombre de gardiens de ces précieuses ressources.

Cette première évocation de l'existence d'adversaires au régime des clubs se comprend aisément quand on sait que le nombre de permis de pêche a été multiplié par vingt depuis 1930. Ce sont en effet autant de gens, sportifs ou non, qui réproouvent les comportements de plusieurs usagers de la forêt et qui proposent des campagnes d'éducation populaire, en plus d'évoquer, à pas plus ou moins feutrés, « une répartition juste des terrains de chasse et pêche ». Telles sont en effet les propositions du premier congrès de la Fédération des associations de chasse et pêche qui se tient à Québec, au Château Frontenac les 10 et 11 novembre 1946. Réunissant plus de 500 délégués de divers horizons,

---

27. Gérard Delorme, « Pêche et chasse », dans Esdras Minville (dir.), *Notre milieu. Aperçu général sur la province de Québec*, Montréal, Éditions Fides/École des hautes études commerciales, 1942, p. 187-218.

associations sportives, ingénieurs forestiers, chambres de commerce, clubs privés, hôteliers, etc., ces gens réclament à leur tour du gouvernement un meilleur contrôle des ressources, une exploitation plus rationnelle et moins de laxisme et d'improvisation. Selon le président de l'Association forestière, l'ingénieur forestier J.-A. Breton, les sports de la chasse et de la pêche sont « une des façons les plus naturelles, les plus intéressantes et les plus captivantes de passer ses loisirs, surtout dans notre province, où les forêts couvrent plus de la moitié de la superficie ». La Fédération, croit-il, aidera le gouvernement à introduire plus d'équité dans l'attribution des territoires et à soutenir des mesures de conservation des ressources. La chasse et la pêche atteignent déjà une popularité telle qu'un premier magazine leur est consacré : intitulé *Chasse et pêche*, il voit le jour en mai 1949 et publiera ses numéros jusqu'en octobre 1955. On y lit plusieurs chroniques et quelques articles scientifiques écrits par trois biologistes connus pour leurs travaux sur la faune aquatique, soit Claude Mélançon, Vianney Legendre et Gustave Prévost<sup>28</sup>. Ces derniers étaient à l'emploi de l'Office de biologie créé à Montréal en 1942.

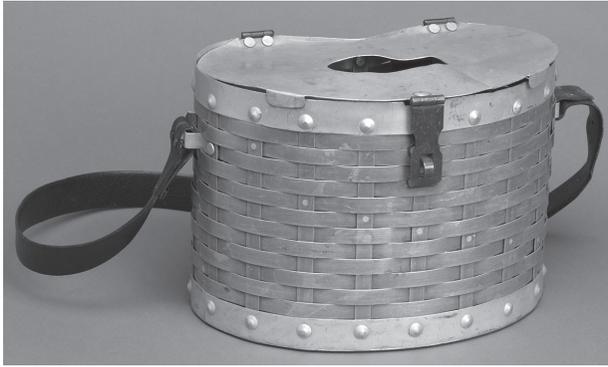
Les attentes fort justifiées en matière de gestion plus rationnelle sont toutefois comprises différemment par le gouvernement de Maurice Duplessis qui joue sur tous les tableaux : à l'accroissement du nombre des pêcheurs, il répond par l'augmentation des concessions de territoire à de nouveaux clubs, quitte à diminuer leurs superficies, le nombre de leurs membres et leurs loyers. Ainsi, entre 1943 et 1960, le nombre de clubs privés passe de 643 à 1908, soit une moyenne de 70 nouvelles concessions par année, leur taille moyenne passant de 18,5 à 13,5 milles carrés. D'autre part, pour satisfaire les sportifs préoccupés de la conservation des ressources, le gouvernement crée trois nouvelles réserves de chasse et pêche : Chibougamau en 1950, Mistassini en 1953 et Mingan en 1956. Toutes trois assez loin des grandes villes, elles sont constituées, dit-on, en raison de la création des villes minières et d'une population jugée menaçante pour les ressources fauniques, aussi, dit-on encore, pour éviter la prolifération excessive de nouveaux clubs. Le contexte est totalement différent cependant dans le Bas-Saint-Laurent où la contestation des clubs prend de l'ampleur. En 1957, en effet, une pétition circule à Rimouski demandant au gouvernement de ne pas renouveler les baux des clubs dont les membres proviennent de l'extérieur du comté. Sans doute en raison de cette insatisfaction des pêcheurs et de celle des pêcheurs de Mont-Joli, la même année, qui protestent contre le fait de « regarder passer les saumons de la rivière Matapédia sans avoir le droit d'y toucher »,

28. Claude Mélançon, *Les Poissons de nos eaux*, Montréal, Les Éditions du Jour, 1973, 455 p. (1<sup>ère</sup> édition, Granger, 1936, 248 p.) ; Vianney Legendre et al., *Les Salmonidés des eaux de la plaine de Montréal. Historique de 1534 à 1977*, Québec, Ministère du Loisir, de la chasse et de la pêche, 1980, 280 p. ; Gustave Prévost, *Contribution à l'étude du comportement de « Salvelinus fontinalis fontinalis » [truite mouchetée / omble de fontaine]*, Montréal, [s.éd.], 1952, 622 p.

le gouvernement choisit d'éteindre le feu qui couve en créant la réserve Horton, en 1958, à partir du territoire de trente milles carrés du club Gagné dont le bail avait été récemment révoqué à la suite d'une infraction à la loi de la chasse et de la pêche. L'heure des revendications plus larges était sur le point de sonner.

La décennie suivante est fertile en actions déterminantes et en événements. Au « Vive le Québec libre » du général de Gaulle, en 1967, a suivi l'épisode de Mai 68, en France et ailleurs, suscitant nombre de revendications. Voilà que l'univers plutôt paisible des pêcheurs et des chasseurs sportifs occupe à nouveau la scène publique lorsque, au printemps 1970, le Comité d'action politique de la Confédération des syndicats nationaux, la CSN, décide de mettre sur pied un vaste mouvement pour abolir le système locatif des clubs de chasse et pêche. La CSN s'inspire alors d'une résolution du Conseil central du syndicat de la Côte-Nord qui souhaite donner accès aux ressources naturelles à tous les travailleurs et à la population en général : il faut « renverser les mauvaises habitudes contractées par les gouvernements de céder ces ressources à des compagnies ou à de riches clubs privés ». Le Mouvement d'abolition des clubs privés de chasse et pêche sur les terres de la couronne (MACPTC) regroupe des volontaires de divers horizons et coordonne les actions à prendre pour sensibiliser la population et surtout les élus à l'iniquité du régime. Cette année-là, 1970, une première manifestation a lieu le 24 juin, jour de la Fête nationale : on se rend occuper le territoire du Saint-Bernard Fish and Game Club, dont 80 % des membres sont d'origine états-unienne. Les contestataires jettent leurs lignes à l'eau et pêchent toute la journée au grand déplaisir des membres du club qui vont vite alerter les autorités. Huit autres manifestations du genre se tiendront ailleurs jusqu'au début du mois de septembre, alors que des sommations à comparaître devant la cour de justice s'accumulent aux bureaux du syndicat. On ne demande pas mieux que de réveiller ainsi l'opinion publique et de forcer le gouvernement à réformer le système. En 1972, quarante membres du MACPTC occupent le Little Saguenay Fish and Game Club avant d'être arrêtés par la Sûreté du Québec. Parmi les contestataires, se trouve Michel Chartrand, président du Conseil central de Montréal de la CSN. Malgré les poursuites en justice et les amendes, les manifestations se déplacent une semaine plus tard au Little Trinity Fishing Club, près de Baie-Trinité. La contestation a pris encore plus d'envergure depuis la publication, l'année précédente, d'un livre choc, le *Scandale des clubs privés* écrit par le chroniqueur de chasse et pêche Henri Poupart<sup>29</sup>. Véritable charge contre un système de patronage honteux qui nourrit de plus les caisses électorales, le système des clubs, écrit l'auteur, encercle

29. Henri Poupart, *Le Scandale des clubs privés de chasse et pêche*, Montréal, Éditions Parti pris, 1971, 139 p.



### **Panier de pêche en aluminium**

Coffre à pêche artisanal, tressé de lamelles d'aluminium, originaire du Saguenay, symbole de la démocratisation de l'accès au territoire, milieu du xx<sup>e</sup> siècle

© Musée de la civilisation ; photo : Red Méthot / Icône, 2005-369

les villes et les villages, empêche la population en général de pratiquer leurs sports à peu de frais et force en quelque sorte de nombreux Québécois vivant à proximité des clubs à se comporter en braconniers. Les membres des clubs s'arrogent des droits qu'ils n'ont pas et les gardiens empêchent même les gens de circuler sur leur territoire. En somme, ce régime antisocial doit être aboli. L'auteur conclut en proposant de diviser la province en une cinquantaine de zones qui pourraient être gérées par des associations du milieu, encadrées et conseillées par les scientifiques des différents services de l'État.

De toute évidence, le système des clubs privés n'a plus beaucoup d'appui dans la population. Le gouvernement dirigé par le parti libéral et le premier ministre Robert Bourassa jongle avec l'idée d'abolir le régime, mais les choses traînent en longueur. Il crée de nouvelles réserves publiques à même les territoires de quelques dizaines de clubs. Mais la grogne persiste. Finalement, c'est le Parti Québécois qui endosse l'abolition des clubs de chasse et pêche et qui inclut cette mesure dans son programme électoral de 1976. Un peu plus d'un an après son élection, soit le 22 décembre 1977, le ministre Yves Duhaime offre un cadeau à la population : il annonce l'abolition des clubs privés de chasse et pêche. Le régime plus que centenaire n'est plus. Il est remplacé par un découpage de zones d'aménagement et d'exploitation des ressources qui se fondent sur les principes suivants : la propriété collective des ressources, l'égalité d'accès pour tous et la conservation scientifique du patrimoine naturel<sup>30</sup>.

30. Hélène Demers, Gaétan Hamel et Luc Samson, *Les Zecs, 25 ans d'histoire à retracer [1978-2003]*, Québec, Fédération québécoise des gestionnaires de zecs, 2003, 96 p.

## Les citoyens à la pêche

Les urbains d'autrefois ont-ils connu la pêche ? L'étonnante diversité et les quantités prodigieuses de poissons que nos ancêtres ont découverts à leur arrivée dans le Saint-Laurent leur ont permis de tirer parti de ces ressources dans plusieurs circonstances et de manières très ingénieuses. À plusieurs reprises, au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, les captures d'anguilles ont littéralement sauvé la colonie de la famine. D'autre part, les censitaires établis le long du fleuve ont bénéficié de ses eaux poissonneuses tant pour s'alimenter que pour approvisionner les marchés intérieurs. Les dispositifs et les engins utilisés pour la pêche visaient alors à capter le maximum de poissons à chaque marée ou dans chacun des pièges et des filets. Bordigue avec aile de fascines en forme de raccroc, senne tendue à la verticale, verveux ou ligne dormante sont les pièges les plus courants de cette époque. Ce type de pêche, dite de subsistance, et en partie commerciale, n'avait donc rien de commun avec la pêche à la ligne pratiquée essentiellement comme loisir, même si le pêcheur consommait ensuite sa prise. Les redevances obligatoires versées au titulaire des droits seigneuriaux constituaient sans aucun doute un frein supplémentaire à l'exercice d'une activité qui, bien que pratiquée discrètement et individuellement, risquait d'entraîner une sanction.

Un pêcheur à la ligne au bout d'un quai, en pleine ville de Québec ou de Montréal ? Avant les années 1880 ? Il faut donc oublier cette image. Par contre, dès le moment où les temps de loisir associés à une petite aisance sont apparus dans le paysage des urbains, les témoignages écrits et iconographiques illustrent la pénétration du sport de la pêche à la ligne dans la population. Deux photographies du célèbre studio montréalais Notman témoignent des deux types de pêche à l'alose qui se pratiquent sur la rivière des Prairies, au Sault-au-Récollet : sur la première les pêcheurs manient de grandes épousettes à long manche (1866), alors que sur la seconde on voit les pêcheurs armés de grandes perches munies de moulinets, à la façon des pêcheurs sportifs. Ce poisson, l'alose savoureuse, appelé aussi le saumon du pauvre, faisait partie des espèces qualifiées de moins nobles ou « réservées à la plèbe » selon les auteurs élitistes de l'époque, ce que réprouvait violemment André-Napoléon Montpetit, le premier auteur francophone sur le sujet de la pêche, dans son volume *Les Poissons d'eau douce du Canada* en 1897<sup>31</sup>. Déplorant la hiérarchie, construite artificiellement entre les espèces de poissons par les pêcheurs à la mouche de saumon et de truite, Montpetit les qualifiait d'ignorants qui refusaient de reconnaître la valeur combative et sportive de l'alose, de l'achigan, de la perche, du doré, du brochet et du

31. André-Napoléon Montpetit, *Les Poissons d'eau douce du Canada*, Montréal, Éd. Beauchemin, 1897, xiv-552 p.

maskinongé. Dans l'esprit de ces privilégiés membres de la haute classe, les gens du « commun » devaient se contenter du menu fretin, de la carpe, du suceur et du mulet.

La suite de l'histoire allait donner raison à Montpetit, en particulier après les années 1950, alors que les pêcheurs envahirent par milliers les eaux poissonneuses qui bordent les villes pour y livrer combat à ces vaillantes espèces.

### Origine de la pêche blanche

Parmi tous les emprunts culturels que nous devons aux Amérindiens, figure aussi la pêche sous la glace<sup>32</sup>, appelée aussi « pêche sur la glace », dorénavant pêche blanche. Lignes et hameçons comptent depuis plusieurs milliers d'années parmi les instruments et les accessoires dont se servent les autochtones et nomades nord-américains pour assurer leur subsistance. Toutefois, les groupes semi-sédentaires utilisaient davantage les filets et les foënes qui offraient l'avantage d'une récolte plus abondante avec moins d'efforts et de patience. Les uns et les autres ont été utilisés sous la glace selon le témoignage de nul autre que Champlain, confirmé ensuite par le récollet Gabriel Sagard qui a vécu chez les Hurons.

La pêche sous la glace se fait de deux façons, avec une senne d'abord et aussi avec une ligne dormante garnie de plusieurs hameçons. Pour pêcher sous la glace avec le filet, « ils font plusieurs trous en rond sur la glace, et celui par où ils doivent tirer la senne a quelque cinq pieds de long et trois pieds de large », écrit Champlain. Après avoir attaché le filet au bout d'une perche de six à sept pieds de long, ils le tirent de trou en trou et le laissent ensuite couler au fond à l'aide de petites pierres qui y sont attachées et qui servent de lest. Ils le tirent hors de l'eau à force de bras par le trou le plus grand et « amènent le poisson qui se trouve pris dedans », précise Champlain. Cette technique de pêche aurait été utilisée pour le poulamon dans les paroisses de Batiscan et de Champlain, selon les historiens locaux. André-Napoléon Montpetit rapporte qu'à son époque, 1897, le petit poisson des chenaux était vendu en bonne quantité sur les marchés. Cinquante ans plus tard, on rapportait encore 46 000 kilos ayant donné un revenu de 20 000 dollars.

Quant à la pêche à la ligne sous la glace, les Amérindiens de l'Ontario la pratiquaient à l'aide d'une courte canne à laquelle ils attachaient une ligne fabriquée avec des intestins de cerf ; l'hameçon était fait d'un morceau d'os ou de bois dur, aiguisé finement, sur lequel on enfilait la moitié d'un petit

32. Marcel Moussette, *La Pêche sur le Saint-Laurent, répertoire des méthodes et des engins de capture*, Montréal, Boréal Express, 1979, 213 p. [NDLR : pêche aussi répandue dans le nord de l'Europe ; présente dans le *Roman de Renart* où le goupil fait pêcher le loup avec sa queue à travers un trou dans la glace ; conte d'animaux international, très connu au Canada français : la Pêche à la queue A.T. 2.]



### **Brimbale**

Outil associé à la pêche blanche constitué d'une ligne lestée enroulée sur un levier pour la capture de plusieurs espèces de poissons d'eau douce ou salée, xx<sup>e</sup> siècle

© Musée de la civilisation ;

photo : Red Méthot / Icône, 89-3273

poisson ou un morceau de viande. Selon Nicolas Denys qui vécut parmi eux en Acadie, les Micmacs pêchaient la truite sous la glace avec une ligne à main garnie d'hameçons. On peut croire qu'il s'agissait bel et bien d'une ligne dormante et non pas de l'ancienne brimbale, d'un réemploi plus récent. L'une des plus anciennes mentions de pêche au poulamon sous la glace et à la ligne à main, figure dans un mémoire écrit par Louis-Antoine de Bougainville, en 1757 ; cette pêche se pratiquait dans les affluents du lac Saint-Pierre et près de Trois-Rivières, précise-t-il.

Si l'emploi de la brimbale par les pêcheurs d'aujourd'hui relève d'une assez longue tradition, on ne peut en dire autant de la cabane chauffée, bien équipée et confortable, placée sur une ouverture de bonnes dimensions pratiquée dans une glace suffisamment épaisse. Ce serait une amélioration apparue autour des années 1950, selon le biologiste Vadim D. Vladykov<sup>33</sup>.

### **Conclusion**

Une question vient spontanément à l'esprit : comment se fait-il qu'une page d'histoire aussi longue et aussi riche d'implications soit restée si peu connue ? N'y a-t-il pas, depuis les années 1960, plusieurs centaines de milliers d'adeptes de la pêche à la ligne qui envahissent chaque année les espaces sauvages du Québec et qui y développent de multiples formes de relations, concrètes ou symboliques ? L'histoire très préliminaire de ce loisir, qui a reproduit dès son origine l'organisation sociale du territoire fondée sur des attributs et des privilèges de classe, nous montre que tous ces éléments ont été longuement nourris par le système des clubs privés de chasse et pêche

33. Vadim Dimitrievitch Vladykov, *Les Morues*, Québec, Département des pêcheries, « série *Les poissons du Québec* », album n°4, 1955, 12 p.

avant que les progrès économiques et techniques provoquent le réveil salutaire de la démocratisation et de l'accès élargi aux ressources fauniques. Malgré la disparition des précieuses archives et du plus grand nombre des témoins directs de l'époque des clubs privés, il reste encore quelques chantiers de recherche à ouvrir, soit à partir de fonds d'archives familiales et de documents particuliers, soit auprès de membres de certains clubs subsistant encore sur le territoire.

De plus grande envergure seraient les multiples voies de recherche à emprunter pour explorer les transformations qu'ont imposées aux milieux naturels les pratiques de l'exploitation forestière depuis deux cents ans. Il nous manque d'ailleurs cette histoire générale de la foresterie au Québec, qui reste à écrire, elle aussi, et qui nous apprendrait quels ont été à diverses périodes les conséquences de l'accès aux territoires, les effets des récoltes irrégulières dans les lacs, et les suites du flottage et de la domestication des cours d'eau. Les pêcheurs sportifs et les forestiers n'ont pas toujours fait bon ménage et les conflits d'usage ne sont pas près de s'effacer.

Autre champ d'études, celui de l'administration publique offre d'immenses perspectives d'enquête. Du ministère de la Colonisation et des terres de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à ceux des Richesses naturelles et de la faune en passant par celui du Tourisme, la gestion de la pêche sportive a migré périodiquement au gré des changements politiques si bien qu'aucun portrait précis n'émerge après tant d'années de flottement. Quel est le bilan historique de la pisciculture au Québec ? Quels ont été les impacts de l'introduction d'espèces exogènes dans les lacs ? Quelle place occupent les biologistes au sein de l'appareil de gestion de la faune ? Quels ont été et sont encore les impacts économiques et sociaux de la pêche sportive sur les communautés vivant en zone agro-forestière ? Autant de dimensions qui nous sont mal connues.

D'autres aspects de ce loisir offrent un champ d'enquête historique et ethnologique tout aussi plein d'intérêt. Car, si les retombées économiques de la pêche à la ligne ne sont pas négligeables, les bénéfices moraux et spirituels des excursions et des séjours en nature ont acquis au fil du temps une valeur incalculable tant pour un grand nombre de familles et de villégiateurs coutumiers que pour les inconditionnels, les vrais mordus de la pêche qui la pratiquent, comme autrefois la religion, avec cérémonies, rituels, vêtements, accessoires et, bien entendu, important équipement.

En somme, bien qu'elle reste encore à être connue dans ses moindres détails, l'histoire de la pêche sportive dévoile déjà dans ses grandes lignes un parcours passablement troublant. Fondée dès sa naissance sur la discrimination sociale et les écarts de revenus, la pratique de la pêche à la



### À l'ère coloniale...

Casque colonial blanc, muni d'une voilette anti-moustique percée d'une ouverture pour les fumeurs, v. 1935

© Musée de la civilisation, don de Richard Gauthier ;  
photo : Red Méthot / Icône, 2012-1177-1

ligne a été inscrite dans un système quasi seigneurial, celui des clubs privés, reproduisant les relations des maîtres vis-à-vis des valets, des possédants à l'égard de leurs sujets, et ce, avec la complicité, voire la complaisance des gouvernants. Poussé à l'extrême, cette bonne entente a même toléré que certains clubs de *sportsmen* n'admettent dans leur cercle que quelques rares membres francophones, des gens de service dirait-on, et même que le plus célèbre parmi eux, le Club Triton, ait refusé statutairement, en 1893, la possibilité d'adhésion à tout francophone. Il fallut l'intervention du premier ministre Jean Lesage, en 1960, pour convaincre les membres de ce club de faire disparaître cette règle inqualifiable.

On peut bien sûr considérer l'histoire de la pêche à la ligne comme une suite trop longtemps active d'un esprit collectif de sujétion, la trace d'une mentalité encore décorée des relents du colonialisme. Ou autrement, et de façon plus glorieuse, on peut la voir comme la victoire d'un long combat populaire pour démocratiser les loisirs et se réapproprier toutes les richesses de notre territoire. Dans un cas comme dans l'autre, je partage avec enthousiasme les propos colorés du braconnier du haut-pays de Rimouski : « il était temps que ces truites-là apprennent à parler français ».